

N^{os} 339-340

JUILLET-DÉCEMBRE 2021

REVUE
DE
LINGUISTIQUE ROMANE

PUBLIÉE PAR LA
SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Razze latine non esistono: esiste *la latinità*

Tome 85



STRASBOURG
2021

Pour une histoire textuelle du gascon médiéval

RÉSUMÉ: Le gascon est généralement reconnu comme un ensemble de parlers ayant une identité propre. Son statut de langue à part entière est néanmoins souvent mis en cause, ce qui peut s'expliquer par des raisons idéologiques, mais aussi par la physiologie contemporaine des parlers hors zone pyrénéenne, qui connaissent des convergences évidentes avec les parlers languedociens occidentaux. Cette configuration est toutefois récente et se distingue nettement de la réalité médiévale qui fait apparaître une autonomie bien plus marquée du gascon, à l'instar de la situation tardo-antique. Il est vrai que le gascon est sans doute la langue romane attestée dès le Moyen Âge qui a été le moins étudiée pour cette époque, ce qui rend parfaitement opaque sa trajectoire diachronique. Afin de créer une base empirique fiable pour l'étude du gascon médiéval, le présent article répertorie les témoignages textuels actuellement disponibles de cette langue, notamment pour la période avant 1300. Il propose par ailleurs un échantillon de dix-huit paramètres scripturaux pour son analyse surtout grapho-phonétique et étudie de plus près l'ensemble des douze plus anciens textes gascons (avant *ca* 1200), mis en lumière par Clovis Brunel. Cette étude préparatoire sera suivie d'une analyse philologique et linguistique des principaux genres textuels gascons au Moyen Âge.

MOTS CLÉS: gascon, diachronie, philologie, scriptologie, géolinguistique, sources textuelles, Moyen Âge.

1. Le gascon médiéval et le statut langagier du gascon

1.1. L'état de la recherche sur le gascon du Moyen Âge

Le gascon présente, à l'époque contemporaine, un ensemble de variétés dialectales caractérisé par une série de traits phonétiques saillants et un inventaire lexical qui le distingue nettement de ses voisins. Il a connu une élaboration scripturale non négligeable tant au Moyen Âge qu'aux époques moderne et contemporaine. Il a, enfin, fait l'objet de nombreux et excellents relevés dialectologiques à l'époque contemporaine – à commencer par l'ALG – et dispose d'une bonne tradition d'études consacrées aux parlers contemporains¹. Les travaux sur son histoire textuelle sont toutefois peu développés, ce qui est particulièrement flagrant pour l'époque médiévale².

¹ Cf. les répertoires lexicaux réunis pour le domaine 'aquitain' dans Wartburg/Keller/Geuljans (1969, chap. 2.2.9 et 3.3.4-8) ainsi que la bibliographie des travaux interprétatifs de Massourre (2012, 403-410).

² Nos remerciements s'adressent à Jean-Pierre Chambon dont les travaux nous ont guidé dans la présente étude et dont les conseils nous ont permis de mieux cerner et équilibrer la matière, à Pierre Rézeau pour sa relecture attentive ainsi qu'à Thomas Field, Hans Goebel, Jean-Louis Massourre et André Thibault pour leurs remarques bien utiles.

Si la position du gascon «entre Gallo- et Ibéroromania» a été décrite relativement tôt par Kurt Baldinger (1958a) et si la formation de son territoire dès l'Antiquité a été élucidée plus récemment par Jean-Pierre Chambon (1999 et 2003, Chambon/Greub 2002 et 2009), le gascon médiéval n'a jamais fait l'objet d'une attention particulière de la part de la recherche diachronique. De nombreux textes – presque exclusivement documentaires, en cohérence avec la production médiévale – ont été édités, souvent au 19^e ou à travers la première moitié du 20^e siècle. Mais ces éditions, de qualité très inégale, n'ont connu qu'un nombre restreint d'analyses linguistiques plus ou moins partielles et toujours ciblées sur des textes individuels donnés³. La seule étude globale reste, après la présentation de *La langue des documents en ancien gascon* de Baldinger (1962b) et à côté du tour d'horizon général de Thomas Field (2009), l'aperçu synthétique sur la *scripta* médiévale par Jacques Allières dans le LRL (1995). Ce travail d'un des meilleurs connaisseurs du gascon contemporain force le respect par son érudition, mais il reste méthodologiquement problématique, autant par l'absence d'une dimension philologique dans l'utilisation des sources⁴ que par sa position interprétative générale. Allières défend en

³ Cf. l'édition et l'analyse d'une charte de donation landaise par P. Meyer (1874, DonGabarretM, cf. *infra* annexe), l'édition et l'analyse d'une paraphrase des Psaumes de la Pénitence par C. Chabaneau (1881/83, PsaumPén) ou encore l'édition exemplaire d'actes gascons par G. Millardet (1910), accompagnée d'un relevé morphosyntaxique (XI-LXVIII) et d'un glossaire (253-270). Plus récemment, l'analyse de P. Bec (1987) de quelques actes du cartulaire d'Ossau, édité par P. Tucoo-Chala (1482/92, CartOssauT) ou encore les quelques éléments grapho-phonétiques et, surtout, le glossaire du cartulaire de Bigorre (fin 14^e s., CartBigRC) de X. Ravier (Ravier/Cursente 2005, LXXXI-XCIII et 133-277). La seule analyse vraiment approfondie de cette époque reste celle des chartes gasconnes de Brunel par J.-Cl. Dinguirard (1979, cf. *infra* 3.3.2). – Les sigles utilisés sont ceux de la bibliographie du DAG (DAGBibl).

⁴ Ainsi, Allières ne distingue pas entre originaux et copies et ne tente pas de dater ces dernières. Le décalage est souvent important. Le «corpus» d'Allières (1995, 453-454) comportant 25 éditions est intégralement à revoir. Voici les premières entrées: les *Coutumes de Corneillan* (CoutCornS, éd. Samaran 1951/52) sont citées avec la date de «1142-1143 (?)» [= texte n° 1 chez Allières 1995, 453], date qui correspond à celle du texte latin originel, qui est perdu; la version originelle de la traduction est également perdue et la date de la traduction est inconnue; l'édition de Samaran est excellente, mais le plus ancien manuscrit gascon – donc le seul témoin textuel dont nous disposons – appartient au début du 14^e siècle, de près de 300 ans plus tard (cf. Glessgen 2022a, 2.2.6). – Le cartulaire (Blanc) d'Auch (CartAuchL, éd. Lacave La Plagne Barris 1899) dont Allières relève sept des 18 actes originellement datés entre 1256 et 1274 [= textes n° 2-8, *ibid.*] est également transmis dans une copie du début du 14^e siècle (cf. *infra* 3.5). – Les coutumes de Mauvezin et du Fezensaguet («1276» [= texte n° 9]) ne sont connues que par une édition très peu fiable (CoutMauvB, éd. Barat de la Caze 1892) et le ms. semble dater du 17^e siècle (Glessgen *ibid.*, 2.2.7). – Il est vrai que l'évaluation philologique des textes n'est pas facile à mettre en œuvre,

effet l'hypothèse selon laquelle la mise à l'écrit du gascon médiéval se serait développée en prenant modèle sur les *scriptae* languedociennes. Cette idée, argumentée de manière plus nuancée par Baldinger (1962b, 335)⁵, reprise sous une forme plus apodictique par Pfister (1970, 308)⁶ ou Bec (1979, 877)⁷ et endémique depuis dans la discussion scientifique sur le gascon, ne correspond pas à la réalité historique, ce que nous essayerons de montrer notamment dans notre approche interne de la langue médiévale (Glessgen 2022a). Nous verrons qu'il existe de nombreuses interfaces dialectales – notamment dans les zones frontalières – et scripturales entre limousin et languedocien d'une part, gascon d'autre part, mais nous démontrerons le caractère pleinement autonome et autochtone de la *scripta* gasconne du 13^e siècle (*ibid.*).

Ajoutons que la seule entreprise holistique consacrée au gascon médiéval est le *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon* (DAG), fondé par Kurt Baldinger⁸ et rédigé par ses collaborateurs successifs Inge Popelar, Bernhard Henschel et Nicoline Winkler⁹. La publication de l'ouvrage est

en l'absence d'une tradition d'études, mais une copie tardive peut considérablement changer l'état grapho-phonétique et morphologique du texte, sans parler des bévues fréquentes dans les éditions d'historiens de la fin du 19^e siècle. La description scriptologique d'Allières ne rend donc aucunement compte de la physionomie scripturale médiévale.

⁵ Baldinger explique plusieurs types d'hypercorrections portant sur les traits saillants du gascon (par ex. lat. F- ou r- initial) comme effets d'un modèle « d'ancien provençal standard » [*sic!*] (*ibid.* 335-338), mais il insiste par la suite sur l'importance du modèle 'bas latin' (338-342), qui suffit pour expliquer les hypercorrections prétendument dues à l'occitan.

⁶ « Als urkundensprachliches Modell [= pour le gascon] dient die toulousanische Urkundensprache. »

⁷ « la *scripta* classica [*sic!*] veiculada per Tolosa, e que serviguèt de modèl, pendent qualque quatre sègles, a tots los tèxtes escriches de la Gasconha orientala » : la lettre missive de 1402 que Bec édite et commente est en effet écrite en occitan languedocien (avec des traits gascons très légers et plus faibles que ne le prétend Bec), mais l'auteur se rattache de toute évidence à la tradition scripturale d'Agen ou, tout au plus, de l'amphizone agenaise. Il ne s'agit donc tout simplement pas d'un texte en gascon mais tout au plus d'un texte languedocien, rédigé par un (éventuel) locuteur du gascon.

⁸ Cf. aussi les présentations et analyses de Baldinger/Lalla/Rommel (1955) et Baldinger (1956, 1958a/b, 1962a/b) lors de la phase préparatoire du dictionnaire.

⁹ Le partage des tâches dans la préparation du DAG est décrit par K. Lalla (Baldinger/Lalla/Rommel 1955, 54sq.) : la bibliographie a été réunie par Lalla lui-même ; Baldinger a lu les ouvrages et souligné les mots à retenir ; ensuite, les différents collaborateurs ont copié les mots avec leur contexte sur des fiches et ordonné ces fiches ; W. Runkewitz a ajouté la catégorie onomasiologique et Lalla préparé la rédaction qui revenait, au moins dans cette première phase, à Baldinger. Par la suite, Baldinger s'est contenté de relire les fascicules rédigés.

désormais achevée, mais elle n'embrasse qu'une partie des matériaux réunis à Heidelberg¹⁰. Enfin, Thomas Field a constitué un corpus électronique de 377 textes antérieurs à 1500, basé sur les éditions disponibles (Field). Les transcriptions ne sont donc pas toutes fiables, mais la collection donne une meilleure visibilité à la langue médiévale et permet des interrogations auparavant impossibles¹¹.

En résumé, le constat d'Allières de 1995 reste toujours valable : « Le gascon médiéval a très rarement sollicité les chercheurs, et la littérature qui lui est proprement consacrée est d'une pauvreté extrême » (p. 466).

Il n'existe presque pas d'éditions de textes récentes, aucune tradition de critique philologique des sources, peu d'approches scriptologiques, aucune étude lexicologique interprétative et, à plus forte raison, aucun travail tentant de mettre en perspective les trajectoires de l'écrit et de la langue dans le temps et dans l'espace. Cet état de faits contraste de manière flagrante avec l'intensité des études sur le français médiéval et reste même largement en deçà des connaissances sur l'occitan ou le francoprovençal où pourtant les lacunes de la recherche ne manquent pas.

Nous avons été confronté à ce constat en 2013 quand nous avons été chargé – *in absentia* – de la direction du DAG par la commission des dictionnaires de l'Académie des Sciences de Heidelberg, présidée par Wolfgang Raible. Ces dernières années, nous avons mené à bien la numérisation du fichier lexicographique intégral avec une équipe estudiantine motivée et avec l'aide de Sabine Tittel et Seraina Montigel¹². Avec Petra Burckhardt, Cristina Dusio et Seraina Montigel, nous avons également entrepris la rédaction de notre *Dictionnaire d'ancien gascon* électronique (DAGél) et nous avons soumis la bibliographie du DAG à une révision intégrale¹³. Nous avons ainsi pu appréhender, d'une part, les différentes facettes de cette béance de la recherche et

¹⁰ Cf. Glessgen/Tittel (2018, 799-801) et notre préface au dernier fascicule du DAG (2021).

¹¹ Th. Field a par ailleurs réalisé une série d'analyses morphosyntaxiques dans le contexte de son corpus (cf. *The Gascon gerund revisited 2005* ou *La déclinaison en ancien gascon* 2014).

¹² Cf. Glessgen/Tittel (2018, 801-813) pour les débuts du DAGél. Le dictionnaire est désormais en ligne et se place, après une nouvelle programmation intégrale, dans le cadre du *Lexique étymologique de la Galloromania médiévale* (LEGaMe). La numérisation du fichier est achevée, ce qui donne accès aux matériaux bruts réunis en son temps par l'équipe de Baldinger; la rédaction des articles, quant à elle, est en cours.

¹³ Étant donné le faible intérêt de Baldinger pour la dimension philologique des textes (réunis par K. Lalla), c'était un travail considérable, commencé par Petra Burckhardt

nous convaincre, d'autre part, que l'absence supposée de documentation ou d'intérêt linguistique est un simple effet d'optique. Le gascon médiéval forme un ensemble scriptural et variationnel significatif et digne d'intérêt. Son étude est tout aussi possible qu'indispensable pour cerner la trajectoire générale de la langue et pour enrichir nos connaissances sur la Romania médiévale et sur l'évolution des langues romanes.

Il est évident que l'on ne peut pas pallier avec une petite équipe et en quelques années l'absence d'une tradition centenaire de philologie et de linguistique diachronique. Mais notre expérience avec le DAG(él) permet plus modestement d'établir un nouveau cadre de référence pour appréhender sur une base empirique adéquate l'histoire externe et interne du gascon médiéval.

Puisque l'étude des langues médiévales doit s'inscrire dans la diachronie et prendre appui sur l'état dialectal moderne, nous donnerons d'abord ci-dessous un bref aperçu de la trajectoire globale du gascon et de sa structure géolinguistique à l'époque contemporaine, avant d'appréhender plus en détail les dimensions de la scripturalité médiévale. Nous analyserons les caractéristiques internes des genres textuels dans une étude scriptologique à part (Glessgen 2022a).

1.2. Le statut langagier du gascon dans sa trajectoire diachronique

Le statut du gascon entre une 'langue' et une 'variété' (supposée se placer dans le cadre du diasystème occitan) est en discussion depuis longtemps :

« La position du gascon par rapport à l'occitan a été débattue par les scientifiques tout au long du XX^e siècle : Luchaire (cf. 1879, 193), Baldinger (cf. 1962b, 331sq.) ou Straka (cf. 1987, 408) considèrent le gascon comme une langue à part. D'autres linguistes tels que Mistral (1878-1886)¹⁴, Lespy/Raymond (cf. 1887, X-XI) ou encore Rohlfs (cf. 1966, 104 et 179)¹⁵ le considèrent plutôt comme une variété de l'occitan

dès 2013, continué par Seraina Montigel depuis 2018 et achevé par Marco Robecchi et nous-même en 2020/21.

¹⁴ Cf. la note de l'auteure : « Mistral traite en effet des attestations relevées en Gascogne de la même manière que celles des différentes régions d'oc ». Notons que c'est également le cas dans l'extrême majorité des articles du FEW, même si Wartburg met en relief dans les commentaires la position particulière du gascon quand cela s'impose.

¹⁵ Dans sa monographie sur le gascon, Rohlfs est plus ferme que dans son introduction aux études de romanistique : « Sans exagérer, on pourra dire que l'originalité du gascon vis-à-vis du provençal n'est pas moins marquée que celle du catalan. Si l'on s'est habitué à considérer le catalan comme une langue à part, il faudra, certes, rendre le même honneur au gascon » (1935, 1) ; dans la deuxième et troisième édition,

(cf. Field 2009, 751*sq.*). Bec (1979, 1993), quant à lui, souligne, d'un côté l'individuation ancienne du gascon au niveau phonétique et lexical, mais considère de l'autre côté son attraction vers l'occitan, surtout dans sa zone orientale sous l'influence de la *scripta* toulousaine, s'opposant nettement à une *scripta* juridique béarnaise qui maintient une gasconité bien plus marquée» (Montigel 2021, 682).

«Bien que le caractère de 'quasi-langue' soit souvent évoqué [...], il paraît difficile d'apprendre quel linguiste après Luchaire (1879, 193) [...] et Baldinger (1962b, 331-2), suivi de Straka (1987, 408), a défendu explicitement la thèse de l'autonomie du gascon par rapport au reste du domaine occitan autrement que comme une possibilité» (Chambon/Greub 2002, 490).

L'évaluation du statut du gascon suppose bien entendu une comparaison avec les idiomes voisins et linguistiquement proches, l'occitan méridional (languedocien et provençal) et septentrional (arverno-limousin) ainsi que le catalan et le navarro-aragonais, de même que les différentes amphizones¹⁶. La complexité de cette configuration ressort déjà des *scriptae* médiévales, malgré la puissance neutralisatrice de l'écrit. Les *scriptae* languedocienne et provençale, catalane et valencienne sont bien reconnaissables dans leurs choix grapho-phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux, mais elles restent néanmoins très proches entre elles. Les variétés septentrionales de l'arverno-limousin ainsi que du dauphinois en revanche se démarquent de cet ensemble par des traits grapho-phonétiques très nets. Comme nous le verrons par la suite, la *scripta* gasconne, quant à elle, se distingue au 13^e siècle très clairement des différentes variétés occitanes et catalanes. Si la structure textuelle et macro-syntaxique des documents reste tributaire des genres textuels en question – et se démarque donc peu du cadre occitano-catalan –, les choix grapho-phonétiques sont très particuliers, la morphologie flexionnelle est nettement reconnaissable comme gasconne et le lexique se caractérise par un grand nombre de formes et de sens inhabituels ailleurs (cf. Glessgen 2022a), même au-delà des nombreux mots substrats¹⁷.

Il est donc difficile de soutenir l'idée d'une langue occitane plus ou moins unie englobant arverno-limousin et dauphinois, provençalo-languedocien, nissard et même gascon, le tout s'opposant au catalan d'une part et au fran-

il reformule: «il faut se rendre compte que nous n'avons pas à faire à un dialecte quelconque du domaine provençal, mais à un idiome qui dans ses nombreuses particularités s'approche d'une vraie langue indépendante» (1977, 4). Sa position n'est toutefois pas tranchée.

¹⁶ Soit le dauphinois entre provençal et francoprovençal, le bordelais entre gascon et limousin, les variétés du Croissant, le nissard ou encore le poitevin/charentais avant 1100.

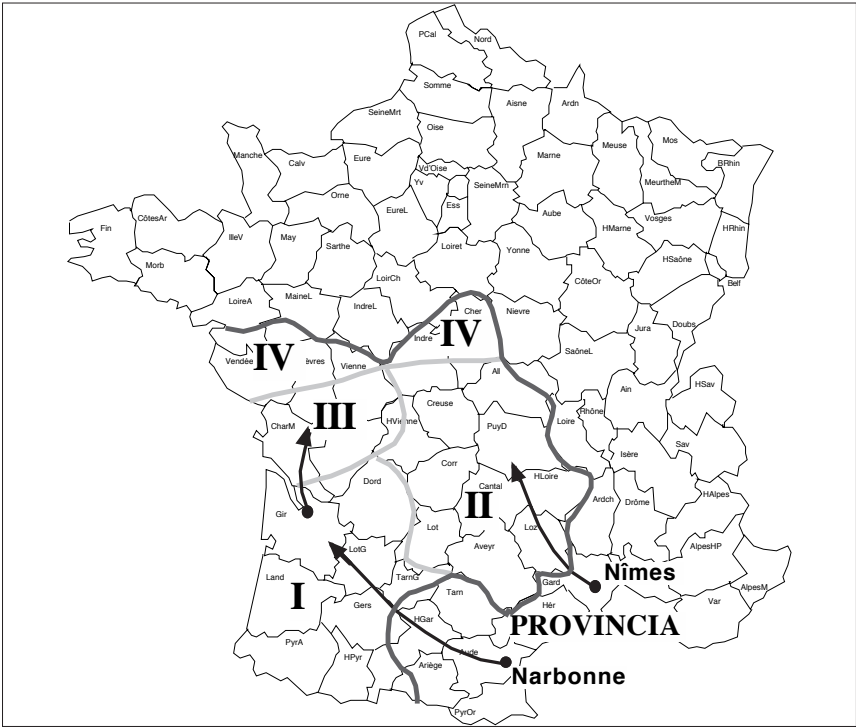
¹⁷ Cf. pour ces derniers Hubschmid 1954 et Rohlf's 1970 ainsi que, dans le domaine phytonymique, Bernhard 1988.

coprovençal d'autre part. S'il y a des ruptures linguistiques à retenir pour l'époque médiévale, elles se placent surtout entre (i) le gascon, (ii) l'occitan septentrional et (iii) l'occitan méridional, qui reste proche du catalan.

La position géolinguistique du gascon est encore plus nette à l'époque antique et post-antiques. Jean-Pierre Chambon et Yan Greub (2002) ont démontré que six des traits phonétiques innovants et définitoires du gascon apparaissent dès le courant du 5^e siècle ou au 6^e siècle. Cette différenciation appartient donc déjà au latin régional, sans le moindre doute sous l'influence de l'ancêtre du basque comme déjà Baldinger (1958a) a pu le montrer. En revanche, rien ne présage à cette époque des futures variétés de l'occitan méridional, qui se démarquent des idiomes voisins essentiellement par leur conservatisme et non pas, dans un premier temps, par des innovations phonétiques. Chambon et Greub soulignent (*ibid.* 490-492) qu'il est ontologiquement impossible de supposer que le gascon aurait pu naître par différenciation interne dans le cadre de l'occitan puisque la genèse du protogascon précède de plusieurs siècles celle de proto-occitan méridional :

« le gascon n'a pu se détacher d'un ensemble linguistique qui n'existait pas – ou, si l'on préfère, qui n'existait pas encore – au moment où il était lui-même constitué. [...] Du point de vue génétique, le (proto)gascon est à définir comme une langue romane autonome » (*ibid.* 492, 70).

Chambon (2003) a ultérieurement développé sa démonstration en différenciant les étapes de la latinisation de l'ancienne *Aquitania* et les réseaux interactifs qui ont dû se constituer dès l'époque antique. Il distingue en effet « deux courants de romanisation », tous deux partant de la Narbonnaise (« alors que la romanisation du reste de la Gaule chevelue dépend, au contraire, d'un courant plus récent parti de Lyon ») [36sq.]; le premier, lié au centre directeur de « Narbonne est responsable de la diffusion exclusive du suffixe le plus ancien (-ĀNU) vers ce qui sera la Novempopulanie [...] ; ses relais sont Éauze et Bordeaux. Le second courant, partant de Nîmes, moins conservateur [...] a diffusé en Aquitaine » le suffixe -ANICU (*ibid.*). Par la suite, le premier courant connaît un prolongement vers l'Aquitaine septentrionale. La démonstration de Chambon conduit donc à distinguer plusieurs ensembles dans l'Aquitaine augustéenne, le premier et plus ancien couvrant le futur territoire gascon, le troisième le futur territoire charentais et poitevin. En voici la représentation cartographique :



Carte n° 1 : schéma des courants de romanisation et des zones d'influence linguistiques dans l'Aquitaine romaine (© Chambon 2003, carte 2).

- I: zone de romanisation narbonnaise sous l'influence de Narbonne (notamment Éauze, Bordeaux, Périgueux).
- II: zone de romanisation narbonnaise sous l'influence de Nîmes (notamment Clermont, Javol, Rodez).
- III: zone de rattachement secondaire à I, par l'intermédiaire de Bordeaux (Saintes, Poitiers).
- IV: zone septentrionale non atteinte par les courants narbonnais et bordelais.

Il est évident que la situation géolinguistique récente contraste de manière flagrante avec la situation dans l'Antiquité tardive. L'époque moderne a connu une intensification des échanges linguistiques réciproques entre le gascon et les parlers voisins, les zones d'interférences se sont élargies et la transition entre le languedocien occidental et le gascon oriental se présente désormais comme un continuum sans ruptures fortes. Mais d'une part les effets de ces interférences sont secondaires et d'autre part, le noyau pyrénéen garde son

caractère autochtone jusqu'à aujourd'hui. Même à l'époque contemporaine, il n'y a donc aucune raison de mettre en cause le statut du gascon comme langue autonome.

La combinaison des éléments réunis ici sous une forme très succincte conduit ainsi à deux constats concernant le statut du gascon :

- (1) D'un point de vue interne et évolutif, l'opposition entre le gascon et les variétés occitanes est ancienne et profonde. Les rapprochements séculaires entre gascon oriental et languedocien occidental, tout comme entre bordelais et limousin, ont réduit les effets apparents de cette opposition, mais il s'agit d'une similarité par convergence qui s'est produite sur la base d'une différenciation antérieure.
- (2) Il devient également évident qu'à aucun moment n'a existé une entité 'occitane' en tant que telle. Les différences internes entre les variétés arverno-limousine, provençalo-languedocienne, dauphinoise et nissarde sont reconnaissables tout au long de leurs trajectoires. Une unité ou une identité occitane n'en ressort à aucun moment¹⁸.

Pour ces deux raisons, considérer le gascon comme une variété de l'occitan n'est donc aucunement légitime.

Quant au statut langagier du gascon, celui-ci est donc fort (i) d'une genèse précoce au sein de la Romania, (ii) d'une élaboration médiévale non négligeable et autochtone – ce que nous entendons montrer par la suite –, (iii) d'une élaboration scripturale et même médiale aux époques moderne et contemporaine, allant jusqu'à une élaboration étatique dans le Val d'Aran ainsi que (iv) de traits internes phonétiques et lexicaux empêchant – d'après ce que l'on peut observer encore aujourd'hui – l'intercompréhension avec des idiomes voisins.

L'identité du gascon ressemble dans une certaine mesure à celle du franco-provençal qui, lui aussi, s'est constitué très tôt dans la Romania, a connu une élaboration médiévale certaine (Carles/Glessgen 2019), est linguistiquement proche de ses voisins et a connu des effets de convergence importants tout au long de son histoire. Mais pour tous les paramètres essentiels, l'autonomie du gascon est plus marquée que celle du francoprovençal dont le statut de langue est pourtant pleinement admis depuis Graziadio Ascoli.

Notons enfin que des auteurs comme Achille Luchaire ou Kurt Baldinger, qui avaient également retenu pour le gascon le statut de langue, étaient des spécialistes – sans doute les meilleurs de leur époque – de la langue médiévale dont les caractéristiques propres ressortent avec une grande clarté. Gerhard Rohlfs ou Jacques Allières, en revanche, travaillaient sur les parlers modernes

¹⁸ Cf. aussi Chambon 2003, 46sq. ou 2009, 793.

où les transitions avec le languedocien et avec le limousin deviennent plus marquées et où le continuum de la variation dialectale domine la physionomie du gascon. La position nuancée de Pierre Bec, quant à elle, rejoint plutôt la trajectoire que nous venons d'esquisser.

En résumé, il nous semble inadéquat de ne pas considérer le gascon comme une entité à part entière, autant d'un point de vue linguistique interne qu'externe. Son statut de langue se justifie autant d'un point de vue génétique que dans une optique typologique et par sa trajectoire diachronique, qui nous occupera ici.

2. Méthodes d'une approche scriptologique du gascon médiéval

2.1. Définition géolinguistique externe et interne du gascon à l'époque contemporaine

L'*Atlas linguistique gascon* (ALG) de Jean Séguy fournit les données les plus précises pour déterminer le territoire gascon et sa structure interne au 20^e siècle. Il permet notamment d'établir une extension maximale à l'intérieur de laquelle il est justifié, sur la base de nombreux critères internes, de parler d'une entité linguistique 'gasconne'¹⁹.

La position du gascon contemporain dans le cadre plus général de la Galloromania ressort toutefois mieux de l'ALF et notamment de l'interprétation dialectométrique des 1681 cartes intégrales par Hans Goebel (ALFDial). Pour notre objectif, les cartes 'dendrographiques' mettent bien en relief l'extension des entités géolinguistiques les plus différenciées vers 1900.

Selon le nombre de distinctions opérées et les paramètres linguistiques appliqués, on reconnaît:

- (i) le territoire gascon dans son extension maximale (= <<http://dialektkarten.ch/dmviewer/alf/index.fr.html>>, onglet cartes dendrographiques, corpus intégral [1681 cartes], algorithme: Ward, nombre de classes [dendrèmes / chorèmes]: 6)²⁰;
- (ii) une large amphizone bordelaise allant du bassin d'Archachon jusqu'à Langon, La Réole et Marmande, et rejoignant l'espace occitan septentrional (= *ibid.*, corpus: lexicque, 5 chorèmes);

¹⁹ Cf. plus récemment la reprise attentive du tracé de cette limite par Lartigue (2004, annexe 5), basée sur l'enquête de Bourciez (1895), l'ALG et sa connaissance personnelle du terrain.

²⁰ La carte comporte une incohérence gênante pour la définition du gascon: le point ALF 635 (= hameau Andraud, à 2 km SO de Monségur) se place dans une ancienne enclave saintongeaise du Bordelais (la 'petite Gavacherie') qui prend une importance démesurée sur la carte dialectométrique (cf. Goebel 2016, 48): le polygone rouge aux confins entre lim. et gasc. correspond en réalité à un territoire gascon.

- (iii) une amphizone agenaise et toulousaine, plus circonscrite et bipartite, au sud de la Garonne, rejoignant le languedocien (= *ibid.*, corpus: lexique, 7 chorèmes)²¹;
- (iv) une distinction entre gascon occidental ('gascon noir') et oriental (= *ibid.*, corpus: vocalisme, 8 chorèmes)²².

On retient également les liens étroits entre gascon et languedocien – unis pour 5 chorèmes – dus aux contacts au long de l'axe de la Garonne et à l'absence d'obstacles géographiques entre la métropole de Toulouse et le territoire du Gers et des Landes. Les cartes de l'ALF répercutent en effet un état de langue qui ne peut pas être extrapolé tel quel dans le passé: ainsi, vers 1900 le Poitou et la Vendée sont pleinement intégrés dans le territoire d'oïl, ce qui ne correspond pas à la situation du 11^e siècle. De la même manière, l'opposition entre gascon et languedocien vers l'an 1000 ou encore vers 1500 a dû être beaucoup plus marquée que celle vers 1900 qui fait suite à des siècles d'échanges réciproques et, par là, à un processus de convergence en profondeur²³.

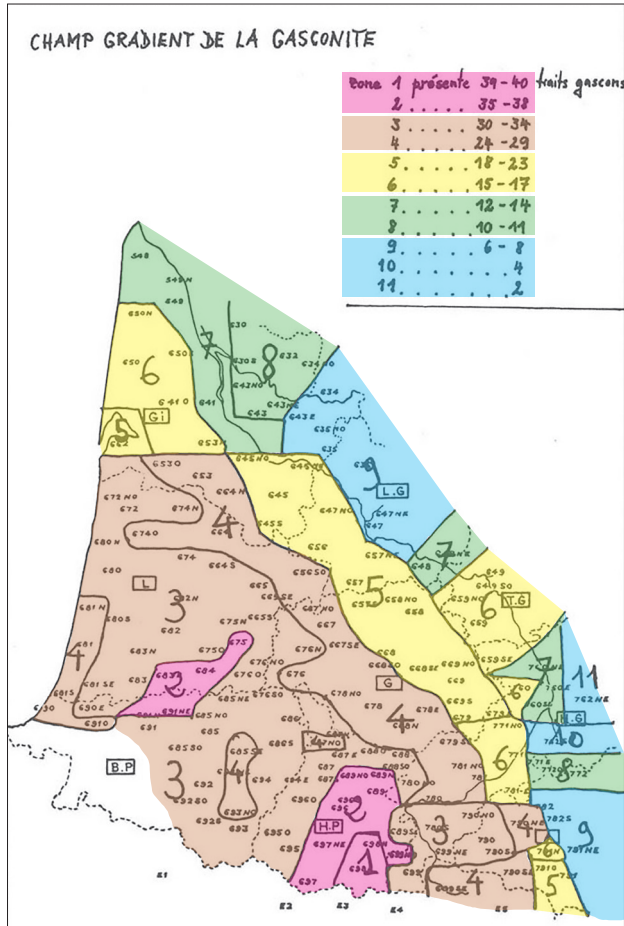
Les deux amphizones – la bordelaise, en liaison avec le limousin, et l'agenaise/toulousaine, en liaison avec le languedocien occidental – ressortent également de la carte du 'gradient de gasconité', réalisée par X. Ravier et J. Séguy dans le cadre de l'ALG²⁴. Nous reproduisons ici la version simplifiée, et par là mieux lisible, de Lothar Wolf:

²¹ Les points d'enquête ALF 647 (Aiguillon/LGar) et 648 (Layrac/LGar), puis 659 (Beaumont-de-Lomagne/TGar), 760 (Léguevin/HGar) et 771 (Carbonne/HGar) rejoignent ainsi le languedocien pour le lexique, mais non pas pour les autres paramètres ni pour le corpus intégral. – Notons dans ce contexte géolinguistique un problème de classification du FEW. Wartburg place en effet dans la zone lang. nord-occ. aux confins du gasc. seulement le « Quercy ». Il classe en revanche Agen, l'Agenais et Villeneuve-sur-Lot comme « périg. », ce qui peut induire en erreur, puisque l'essentiel du périgourdin font partie intégrante du limousin.

²² Le groupe gascon oriental implique également les premiers points d'enquête du territoire languedocien.

²³ Le gascon a été soumis à l'influence des langues voisines, sans doute dès le Moyen Âge et à plus forte raison depuis le 16^e siècle, à l'instar du catalan ou du galicien. Par ailleurs le gascon a également connu une dynamique d'expansion ancienne et non négligeable vers le languedocien (cf. n. 22 et n. 46 ainsi que notre analyse lexicologique de la charte d'Orthez, Glessgen 2022a, sect. 1.3) et sans doute aussi vers le limousin. Ajoutons que les parlers gascons les plus autochtones qui se trouvent à l'époque contemporaine dans les vallées des Pyrénées ne représentent que quatre des cinquante points de l'ALF pour la Gascogne (p. 695, Cauterets; p. 697, Gavarnie; p. 698, Tramezaignes; p. 699, Bagnères-de-Luchon), ce qui réduit considérablement leur impact dans une approche quantitative. Comme on le sait, E. Edmont était tribulaire dans son enquête du réseau ferroviaire.

²⁴ Cf. les cartes 2518-2529 et notamment 2530/2531 de l'ALG (vol. 6) et les commentaires de Ravier 1976 (avec une carte p. 395, reprenant la carte 2531 de l'ALG), qui expliquent bien la finalité poursuivie par Séguy.



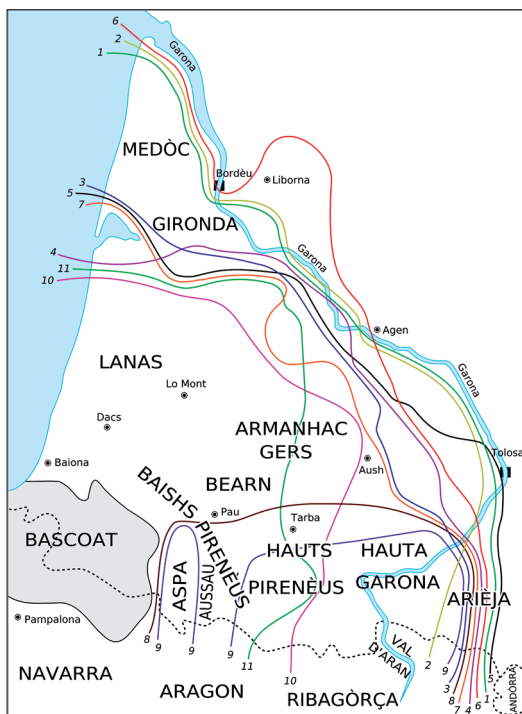
Carte n° 2: carte simplifiée du 'gradient de gasconité' (© Wolf 1979, 31, coloriée par nous d'après un modèle de H. Goebel)

Si l'idée d'une 'véritable gasconité' – sous-jacente à celle d'un 'gradient' – nous semble problématique d'un point de vue ontologique²⁵, les zones de

²⁵ D'une part, le choix des paramètres à la base de la carte de Séguy n'est pas très transparent. D'autre part, il est évident que toute variété se rapproche dans les zones frontalières des variétés voisines, même si celles-ci appartiennent à une autre famille linguistique (comme c'est le cas dans notre Sarre natale entre le français lorrain et l'allemand francique). Simplement, dans le cas de la Gascogne, les frontières natu-

transition entre gascon et les variétés occitanes voisines – et donc les zones d’influence réciproques – ressortent clairement de cette carte à base dialectométrique²⁶.

Enfin, la vénérable carte des isoglosses du gascon, dessinée par Gerhard Rohlfs en 1935 d’après les données de l’ALF, permet d’appliquer ce cadre global aux phénomènes phonétiques les plus saillants du gascon :



Carte n° 3 : Isoglosses des traits saillants du gascon (Rohlfs 1935, annexe, carte I, reprise à l’identique dans la deuxième édition 1977 ; reproduite ici d’après la version traduite, redessinée et coloriée par un géographe informaticien aragonais)²⁷

relles de l’Atlantique et des Pyrénées réduisent les zones de transition potentielles de manière radicale.

²⁶ Les amphizonies correspondent selon nous aux zones 6-8, alors que les zones 9-11 se placeraient dans notre interprétation plutôt en territoire languedocien (ayant été sujettes à des influences gasconnes).

²⁷ © Willtron, CC BY-SA 3.0, <<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=2920129>>, 2007.

Légende :

1:	-LL- > -t en fin de mot -LL- > -r- entre voyelles	(<i>anhèt</i> “agneau” < AGNELLUM) (<i>anhèro</i> “agnelle” < AGNELLA)	ALF carte 11
2:	F- > h-	(<i>harìo</i> “farine” < FARINA)	ALF 539
3:	R- > arr-	(<i>arrè</i> “rien” < REM)	ALF 1158
4:	-N- intervocalique > Ø	(<i>lùo</i> “lune” < LUNA)	ALF 788
5:	-ND- > -n-	(<i>toune</i> “tondre” < TONDERE)	ALF 1724
6:	métathèse	(<i>praube</i> “pauvre” < PAUPERU)	ALF 981
7:	<i>que</i> énonciatif	(<i>que bieni</i> “je viens”)	ALF 1361
8:	<i>quan lo men hilh e sia gran</i>	“quand mon fils sera grand”	ALF 514
9:	articles définis <i>et</i> (< ILLU), <i>era</i> (< ILLA)		ALF 386 et 727
10:	<i>maishèra</i> “joue” (< MAXILLA) ≠ occ. <i>gauta</i> , <i>jauta</i> (< GABATA)		ALF 724
11:	<i>tòs</i> “auge, abreuvoir, panier de vendangeur”		ALF 70

Le choix de ces isoglosses a bien entendu une valeur exemplaire et non exhaustive, mais il illustre bien les données plus générales des cartes dialectométriques et permet de distinguer trois ensembles géolinguistiques à l'intérieur du gascon :

- (1) Le territoire gascon dans son intégralité est défini par les deux traits structurels de l'évolution de -LL(-) intervocalique ou final (n° 1) et de l'aspiration de F- initial (n° 2), auxquels s'ajoute la tendance à la métathèse de -r- (n° 6).
- (2) Les amphizones bordelaise, agenaise et toulousaine se distinguent du territoire gascon central et méridional par l'absence des traits -ND- > -n- (n° 5), R- > arr- et -N- > Ø ainsi que de l'énonciatif (n° 3, 4, 7); cela vaut également pour les deux exemples lexicaux donnés par Rohlfs (n° 10, 11).
- (3) Enfin, la zone pyrénéenne connaît un marquage encore plus intense, qui ressort également bien de la carte du ‘gradient de gasconité’ et qui est illustré ici par le subjonctif dans une subordonnée avec valeur de futur (n° 8) et l'article défini du type *et / era* (qui ne s'instaure que tardivement, vers le 17^e s.; n° 9).

En vue d'une analyse scriptologique, il est surtout important de retenir des paramètres structurels faciles à identifier dans les textes médiévaux et permettant autant que possible une quantification afin de pouvoir établir les distinctions essentielles entre ‘gascon’ et ‘non-gascon’ d'une part, ‘amphizones’ et ‘gascon central et méridional’ d'autre part. Cela suppose une concentration sur des données saillantes qui nous semble incontournable et qui est pleinement assurée par les constats dialectométriques. Ces derniers montrent notamment que malgré le faible nombre de traits phonétiques gascons saillants présents en bordelais, celui-ci se rattache par une multitude d'autres phénomènes phonétiques, morphologiques et lexicaux à l'entité linguistique

qu'est le gascon. Ce constat amène à nuancer d'emblée l'apparente neutralité grapho-phonétique de la *scripta* bordelaise que nous constaterons tout au long de nos analyses.

2.2. Structuration des espaces gascons et paramètres des relevés scriptologiques

2.2.0. Structure géo-linguistique des espaces gascons

En l'absence d'une tradition d'études scriptologiques pour le territoire gascon, nous avons retenu les quatre grandes distinctions dialectales modernes pour structurer la documentation médiévale étudiée : (i) amphizones bordelaise et (ii) agenaise/toulousaine, (iii) gascon occidental et (iv) oriental. Nous avons par ailleurs pris en considération trois éléments de géographie physique qui ont pu jouer un rôle dans les solidarités et différenciations géolinguistiques et/ou scripturales :

- la zone pyrénéenne est de toute évidence la partie linguistiquement la plus diversifiée, comme c'est habituel pour les zones de montagne ; sans surprise, les textes du Béarn, de la Bigorre et du Comminges (qui relevait à tout moment politiquement de Toulouse) comportent ainsi un marquage scriptural très net²⁸ ;
- la zone atlantique des Landes entre le bassin d'Archachon et Dax était au Moyen Âge – et jusqu'à son assèchement à partir de 1857 –, un immense territoire marécageux, avec une densité d'habitat extrêmement faible, qui ressort encore aujourd'hui de toute carte géographique et qui se manifeste d'un point de vue scriptural par une absence presque totale de lieux d'écriture ;
- la zone centrale du gascon formée par les Landes sud-orientales et le Gers est peu accidentée, facilement accessible à l'agriculture et géographiquement ouverte vers le Toulousain et le Languedoc occidental.

Nous distinguons ainsi par la suite les sept sous-ensembles suivants²⁹ :

²⁸ Le Val d'Aran ne connaît pas de tradition scripturale en gascon (cf. Glessgen 2022a, 2.2.2).

²⁹ Les rattachements départementaux se sont avérés d'une réelle utilité pour l'organisation des espaces scripturaux ; nous indiquons les départements par les sigles Gir, LGar, TGar, HGar, HPyr, PyrAtl ; 'Gers', 'Landes' et 'Ariège' restent non abrégés. – Notons que les sept sous-ensembles retenus par nous rejoignent de près la structuration de Wartburg/Keller/Geuljans (1969, 36-38) pour les 'parlers aquitains' ; cette dernière introduit simplement une distinction entre le Gers occidental et la Lomagne, à l'Est, et elle ajoute les vallées pyrénéennes du Luchonnais au sud-est de la Bigorre, sans documentation médiévale. Ils suivent en cela Ronjat (vol. 4, 1941, 24-27), qui distingue en effet pour le 'groupe aquitain' la Lomagne et Luchon, à côté du Couserans [= Comminges], de la Bigorre, du Béarn, des Landes, du Gers (hors Lomagne), et de la Gironde. – Massourre, quant à lui, s'en tient avec Ravier (1991,

- (1) Bordeaux et Bordelais [= Gir], comportant les environs de la Dordogne, de la Garonne inférieure (jusqu'à Marmande voire approximativement jusqu'à la frontière entre limousin et languedocien) ainsi que les Landes septentrionales;
- (2) amphizonnes agenaise et toulousaine [= LGar, TGar], de Tonneins approximativement jusqu'à Moissac pour l'Agenais³⁰, la zone plus au sud pour l'amphizone toulousaine;
- (3) Landes méridionales et Bayonne [= PyrAtl];
- (4) Gers;
- (5) Béarn [= PyrAtl]³¹;
- (6) Bigorre [= HPyr];
- (7) Comminges [= HGar/Ariège].

Cette structuration s'est avérée très utile pour préparer le terrain d'une étude scriptologique systématique. À cette fin, nous avons retenu quatre séries avec en tout dix-huit paramètres essentiellement grapho-phonétiques qui permettent d'appréhender la nature linguistique interne des textes et leur marquage scriptural³².

2.2.1. Les traits pangascons saillants

Notons d'emblée que le changement de [ϕ] initial à [h] est presque absent des documents médiévaux et ne s'introduit à l'écrit que vers la fin du 15^e

91) aux grandes aires du gascon occidental et oriental desquelles ils distingue le gascon pyrénéen (2012, 53sq.). Notons que la synthèse de Ravier des caractéristiques du gascon contemporain (*ibid.* 85-91) est très claire, même si elle se place dans un article du LRL dédié aux aires linguistiques de l'occitan, tout en soulignant la 'singularité' « du langage de Gascogne » (*ibid.* 85).

³⁰ La position linguistique d'Agen par rapport au gascon est difficile à appréhender: dans les parlers contemporains, Agen, sur la rive droite de la Garonne, se place à l'extérieur du territoire gascon; dans les textes médiévaux d'Agen, les marques grapho-phonétiques saillantes sont absentes – en même temps, l'expérience du DAG montre que la documentation d'Agen se trouve souvent en concordance avec le lexique gascon; par ailleurs, les notaires de ce centre scriptural important sont souvent intervenus dans le territoire gascon au sud de la Garonne, tout comme d'ailleurs les notaires toulousains. Il est donc impossible de ne pas tenir compte d'Agen et des localités de ses alentours au nord de la Garonne dans la réflexion sur la langue gasconne médiévale.

³¹ Le Béarn est partagé entre gascon occidental et oriental.

³² Pour les paramètres retenus, généralement bien connus et reconnus, nous nous sommes basé sur Baldinger 1958a (qui souligne surtout les concordances avec l'Ibéroromania et le basque), Rohlf 1977 (très précis pour la variation géolinguistique contemporaine), Allières 1995 (consacré à l'usage dans les *scriptae* médiévales) ainsi que Chambon/Greub 2002 (centré sur l'âge des phénomènes exclusifs du gascon).

siècle³³. Il s'agit ici d'un effet évident de latinisation, que l'on observe d'ailleurs également dans les textes castillans jusqu'au 14^e siècle³⁴.

Les plus importants traits grapho-phonétiques saillants, qui englobent *a priori* l'intégralité du territoire dans les *scriptae* médiévales sont ainsi les issues de -LL(-) et la métathèse³⁵:

(1a) lat. [l:] / V-V > [r] (à travers un stade cacuminal [dd]): *aquera* < *ACCU+ILLA

(1b) lat. [l:] / V_# > [v] <t> (id.): *aqued* < *ACCU+ILLU, *casted* < CASTELLU

[ALG 2122-2123, ALF 938; 166-169 (pour -LL > -t, cf. Le Dû *et al.* 2005 n° 165-169; 211-215; 356); Baldinger 1962b, 252-255; Rohlf's 1977 § 468-469; Allières 1995, 457; Chambon/Greub 2002, 478; Massourre 2012, 140-142.]

³³ Cf. ALG 2115, 2116; ALF 562, 565, 567, etc. [Le Dû *et al.* 2005 n° 196-205]; Baldinger 1958a, 247-249; Rohlf's 1977 § 460-464; Allières 1995, 456; Chambon/Greub 2002, 475-477; 482-486. – La restitution de <f> est ainsi presque généralisée avant *ca* 1500. L'exemple le plus ancien de [-f] > [-h] que nous avons pu relever au cours de la présente étude provient d'un ms. tardif des coutumes de Corneillan/Gers (CoutCornS, p. 336, art. 2: *El senhor a dret de har els cossols* [ms. C. 1489]). – Allières (*ibid.*), quant à lui, fournit une série d'attestations datées des 14^e/16^e siècles mais transmises par des copies postérieures; une forme probante antérieure à la fin du 15^e siècle est toutefois le toponyme *Hins* (1327, *Arnaut de Hins* dans *ObitScRD* p. 301 [la copie a été rédigée aux alentours de 1400, mais la date de l'acte original est ici recevable puisqu'il s'agit d'un nom d'origine vraisemblablement opaque] < FINES, cf. Nègre 1990-98 n° 27164-27170 et 6090) [les indications d'Allières quant à la source et la date de l'acte sont imprécises]. – Enfin, Baldinger (1958a, 249 n. 3) relève plusieurs attestations du début du 16^e siècle dans les *RegBay* ainsi que trois plus anciennes dans les *EtBay*: *hau* à côté de *fau* (< FAGU) (1322, cop. 1336, *EtBay* 75), *perhieie* n.f.pl. «bordure (d'une maison)» (1437, *EtBay* 234; cf. FEW 3, 530b, s.v. FILUM) et *heite* part. passé «faite» (1469, *EtBay* 438). Il réunit également une série importante de transpositions d'un *h-* aspiré d'origine germanique par <f> pour les 14^e et 15^e siècles (par ex. *farenc* «hareng», cf. 1962b, 336 et Baldinger 1958b); Baldinger interprète ces formes comme des hypercorrections, mais nous suivons plus volontiers l'idée de Field qui voit ici «une application tout à fait conséquente de la règle d'orthographe habituelle» (lettre personnelle). Il s'agit, là encore, de formes étymologiquement opaques pour les scribes, ce qui soutient notre interprétation que la restitution de <f> est due au modèle latin et non pas, comme Baldinger le suppose, à un modèle occitan.

³⁴ Cf. Lapesa 1988, § 46.6 «aunque las grafías representativas de las soluciones fonéticas castellanas sean ya numerosas en los documentos de los siglos XI y XII, el latinismo de los escribas procuró evitarlas en la mayoría de los casos. [...] aun después [del siglo XIII] la resistencia culta afectó un fenómeno tan característicamente castellano como el cambio /f/ > [h]»; 67.2 «desde el último tercio del siglo XIV [...] se propaga también el paso de *f-* inicial a *h*, que aparece ya en algunos documentos oficiales; pero en la literatura sigue dominando la *f*»; 70.7 la variance entre <f> et <h> reste présente au 15^e s.

³⁵ Les exemples proviennent de l'acte *ChartOrth* de 1270 (cf. Glessgen 2022a, sect. 1.2; alternativement de l'*HistSaint* et de la *DiscCler* du 15^e s., v. *ibid.*, sect. 3.2).

Remarques: Allières retient que la graphie <-(i)g> dans ChartHerrère, ForOIC (1278, cf. *infra* 3.4 tableau et le répertoire sous 6) note le stade palatal intermédiaire du phénomène. La graphie <-d> dans ChartOrth (1270, cf. *ibid.*), quant à elle, semble marquer le maintien d'un stade sonore.

Le phénomène englobe également les pronoms personnels toniques (ILLA / ILLU > era / eth), alors qu'il n'affecte les articles que tardivement, à partir du 17^e siècle, et uniquement en zone pyrénéenne, surtout centrale et orientale (cf. Dinguirard 1982 et l'isoglosse n° 9 de la carte de Rohlfs).

(2) métathèse de [r]: *crabe* < CAPRA, *crompar* < COMPARARE

[Rohlfs 1977 § 480-481 (« un r après occlusive en syllabe posttonique est attiré par la consonne initiale de la première syllabe »); Allières 1995, 457 (phonétisme « bien représenté, surtout dans la moitié sud »); s'étend vers les types *sober*, *enter* vs *sobre*, *entre* « jusqu'au sud de la Gironde »].

La métathèse n'est pas quantifiable dans les textes puisqu'elle a une forte implication lexicale. Le passage de -LL(-) à -r-/-t, quant à lui, n'est pas toujours généralisé dans les textes, ce qu'Allières interprète comme effet de la *scripta* languedocienne, mais ce qui s'explique mieux comme un simple trait latinisant.

S'ajoute par ailleurs l'évolution du suffixe -ARIU/-ARIA, qui est moins spectaculaire, mais différenciée par rapport au languedocien (-ier(a)), fréquente dans les textes médiévaux et non pas soumise à des interférences avec le latin:

(3) lat. [arj] > [ɛr]: -ARIU: *cerer* < *CERARIU, *tauler* < TABULA+ARIU
-ARIA: *prumera* HistSainte, *promeira* DiscCler

[ALG 2072-2073; Rohlfs 1977 § 557; Allières 1995, 458; Massourre 2012, 61-64.]

Remarque: Allières relève la variante diphtonguée -eir(a) dans les textes au nord d'une ligne transversale Bayonne – Bazas, sachant que « l'isoglosse passe aujourd'hui (ALG ...) un peu plus au N pour le féminin, encore plus pour le masculin ».

2.2.2. Les traits gascons saillants hors amphizones

Les trois autres traits phonétiques qui distinguent le gascon de toutes les autres variétés galloromanes (r- > arr-, -N- > Ø, -ND-/-MB- > -n-/-m-) restent circonscrits dans les dialectes contemporains au territoire au sud des amphizones bordelaise et agenaise, tout comme l'énonciatif:

(4) lat. [n] / V-V > Ø (à travers une vélarisation): *nomiar* < NOMINARE

[ALG 2126; Baldinger 1958a, 249-251; Rohlfs 1977 § 472; Allières 1995, 456; Chambon/Greub 2002, 477sq.; 487-489; Massourre 2012, 121-124.]

(5) lat. [nd] / V-V > [n] (à travers un stade géminé [n:]): *manar* < MANDARE,
bener < VENDERE

lat. [mb] / V-V > [m] (à travers un stade géminé [m:]): *oms* < LUMBOS

[ALG 2136; ALG 2138; Baldinger 1958a, 255-258; Rohlfs 1977 § 471; 470; Allières 1995, 457; Chambon/Greub 2002, 478sq.; Massourre 2012, 116-118.]

Remarque: Allières note que l'assimilation de -ND- > -n- atteint dans les *scriptae* le Médoc, au nord de la frontière actuelle, alors que celle de -MB- > -m- y reste circonscrite au tiers sud du territoire actuel du phénomène: « cela correspondrait-il à des changements historiques? ».

(6) lat. Ø / #_r: > [a]: *arrason* < RATIONE

[ALG 2129, ALF 605; 1125; 1129; 1132 etc. (cf. Le Dû *et al.* 2005 n° 216-225); Baldinger 1958a, 258-260; Rohlfs 1977 § 465; Allières 1995, 456; Chambon/Greub 2002, 479; Massourre 2012, 134-137.]

Remarque: Allières observe que le phénomène inclus au Moyen Âge les amphizones bordelaise et toulousaine; par ailleurs, les cartes de l'ALF montrent un affaiblissement du phénomène dans le Sud-Est gascon (Bigorre, Comminges).

(7) particule énonciative *que* dans des propositions affirmatives

[ALG 2390; ALF 1201, *nous (savions)* (cf. Le Dû *et al.* 2005 n° 434); Rohlfs 1977 § 525-527; Allières 1995, 462-463; Massourre 2012, 279-296; cf. aussi Pusch 2001, notamment l'aperçu de la recherche 21-54.]

Remarque: Allières relève le phénomène au Moyen Âge « surtout au centre du domaine », ce qui semblerait indiquer le Béarn puisqu'il évoque la ChartOrth (1270). Rohlfs observe également que « [d]ans les parlers du Gers et des Landes l'emploi de *que* est moins obligatoire que dans la zone pyrénéenne » et que « [d]ans les anciens textes l'emploi de *que* est encore assez rare » (ex. des ForsB[éarn] et de l'HistSainte, cf. Glessgen 2022a), en supposant avec Bec et la plupart des chercheurs « la généralisation de *que* énonciatif autour du XVI^e siècle » (Bec 1968, 244). Il nous semble toutefois vraisemblable que l'énonciatif était bien présent dans l'oralité dès le Moyen Âge et qu'il ait été bloqué à l'écrit (cf. Glessgen 2022a, sect. 1.2).

Les différentes observations montrent que la présence des phénomènes dans les *scriptae* médiévales n'est pas nécessairement identique à leur diffusion géolinguistique moderne. Par ailleurs, une quantification est impossible dans le cas de l'énonciatif et peu aisée dans d'autres, notamment celui de -MB- > -m- à cause du faible nombre d'occurrences dans les textes.

2.2.3. Traits gascons divers

Parmi les différents autres traits phonétiques caractéristiques du gascon, on peut identifier dans les textes médiévaux une série de phénomènes relevant essentiellement du vocalisme – contrairement aux deux séries précédentes,

surtout consonantiques, – qui ne se prêtent pas nécessairement à une quantification et dont la diffusion à l'intérieur du gascon peut être réduite. Il s'agit néanmoins de phénomènes bien particuliers s'opposant globalement aux différentes variétés de l'occitan :

(8) dédoublement des voyelles au niveau de la graphie : < *maan* > < MANU, < *fee* > < FIDE

[Allières 1995, 455.]

Remarque: le phénomène, qui affecte surtout des voyelles accentuées, est catalysé par la chute de -N- intervocalique comme dans les exemples donnés. Allières le relève surtout en gascon méridional.

(9) lat. [a] / C_# > [e] < e > : *vie* < VIA, *une* < UNA

[ALG 1610; Rohlfs 1977 § 436; Allières 1995, 456; Massourre 2012, 56-58; 102-104.]

Remarques: le changement de la finale inaccentuée permet de distinguer le gasc.occ. (gir., land. béarn.occ.) du gasc.or. (où <-a> est maintenu dans la graphie des *scriptae*, pour passer ensuite à [-o] comme en occ.).

(10) absence de syncope lat. (et éventuellement) apocope dans les proparoxytons latins : *bener* < VENDERE, *beder* < VIDERE, *homi* < HOMINE HistSainte

[Baldinger 1958a, 268; Rohlfs 1977 § 479.]

Remarque: le phénomène n'est pas généralisé, mais présent dans les textes médiévaux, provoquant en combinaison avec les autres changements gascons des issues parfois très marquées.

(11a) lat. [o ~ 'o_] / V_[b ~ w]V > ['a ~ 'a_] + [b] : *maber* < MOVERE HistSainte

lat. [o~ 'o_] / V_[b ~ w]# > ['a ~ a'] + [y] : *nau* < NOVE (par analogie aussi < NOVU),
maubere < MOVERE DiscCler

(11b) lat. [o'_] + [m'n] > *[y n] → [un] : *dauna* < DOMINA; cf. *daun* < DAMNU

[ALG 2121; Baldinger 1958a, 264; Rohlfs 1977 § 430; Allières 452-453.]

Remarque: nous avons regroupé ici plusieurs phénomènes parallèles, qui se superposent en partie; dans (11b) l'ouverture vocalique devant la bilabiale s'accompagne d'une vocalisation de [m] (devant [n]), que l'on observe également après ['a] latin; les phénomènes semblent surtout présents en béarnais.

(12a) lat. [ɪ] / C_[y ~ l] > [jɛ] : *biele* < VILLA

(12b) lat. [ɪ] / C_[r] > [jɛ] : *vier* < VENIRE, *tier* < *TENIRE (cf. FEW 13/1, 221b)³⁶

[Baldinger 1958a, 268 et Rohlfs 1977 § 427 (pour 12a); Massourre 2012, 79 (id.).]

Remarque: l'introduction de la semi-consonne de transition en (12a) semble propre au béarn. et à l'aranais; pour les issues médiévales en (12b), non décrites par Rohlfs ou Allières, on peut supposer que l'évolution est parallèle à la précédente et que la

³⁶ Il faut supposer l'évolution suivante : VENIRE > *[w(e)ɪr] ~ *[b(e)ɪr] > *[bir] > [bjer].

voyelle de transition est intervenue au stade d'une forme fusionnée **bir, tir* (VII^e/VIII^e s.); ensuite, le type se généralise comme radical de la famille lexicale en question (*tiem* "tenons", en prétonie: *abieders, abiencuz*, cf. Glessgen 2022a, 1.2).

2.2.4. Traits partagés par une partie du territoire occitan

Pour l'analyse scriptologique, il est enfin utile de prendre en considération des traits que le gascon partage avec une partie du domaine occitan, permettant de mieux définir la position des textes dans le triangle entre oral gascon, écrit latin et variétés occitanes (orales ou écrites):

(13a) lat. [w] / #_V > [b]: *bolter* < VOLERE, *baque* < VACCA

(13b) lat. [w] / V-V > [β] < b >: *abieders* < AD+VENIR+ARIU

[ALG 2101; ALF 1392, *vigne* etc. (cf. Le Dù *et al.* 2005 n° 114; 262-271); Baldinger 1958a, 261-263; Rohlf 1977 § 441; Allières 1995, 456; Chambon/Greub 2002, 480sq.]

Remarque: phénomène pangascon en cohérence avec le lang. (où il est secondaire selon Baldinger), mais concurrencé dans les *scriptae* par la graphie latinisante <v>. Notons que la distinction calligraphique entre <v> et initiaux n'est pas toujours évidente et que même dans des cas clairs, les éditions tendent à introduire abusivement <v>; une quantification fiable suppose donc un corpus paléographiquement sûr.

(14) lat. [l] / V_# > [ɫ]: *leiau* < LEGALE, *mau* MALU

[ALG 2119; ALF 1213, *le sel* (cf. Le Dù *et al.* 2005 n° 123); Rohlf 1977 § 467; Allières 1995, 457.]

Remarque: le phénomène très présent dans les textes médiévaux établit une opposition nette avec le lang., seule région occitane qui maintient [-l] en position finale.

(15) lat. [kt] / V-V > [it] < it ~ yt >: *feit* < FACTU, *teits* < TECTU

[ALG 2069; Rohlf 1977 § 454; non traité par Allières 1995.]

Remarque: la distribution géolinguistique des deux issues de lat. [kt] est nette: dans les parlers modernes, seule la Gascogne (intégrale) et le Languedoc sud-occ. (HGar, Ariège, Aude) connaissent /it/, toutes les autres régions de l'occitan /tʃ/, considéré comme une évolution ultérieure de /it/ (ainsi, le limousin passe de /it/ à /tʃ/ au 13^e siècle, cf. Glessgen 2022b).

(16) lat. [p t k] / V-V# > [b d g]: *logs pl.* < LOCU, *uertad* < VERITATE

[Allières 1995, 459.]

Remarque: la désonorisation des occlusives finales sonores en finale secondaire, issues de sourdes latines intervocaliques, se produit à des moments différents dans la Galloromania: «si pour le français prétextuel on suppose entérinée une telle désonorisation positionnelle des occlusives, il est très vraisemblable que ces plosives se

soient maintenues sonores en ancien occitan au moins jusqu'à la fin du 11^e s.» (Carles 2011, 479 et 480); en gascon le maintien est encore généralisé dans les *scriptae* au 13^e s. (cf. Glessgen 2022a, sect. 1.2, paramètre 16) et se prolonge, d'après Allières (cit.), « jusqu'au milieu du XIV^e siècle »; des reliquats graphiques se trouvent encore au 15^e s. (cf. Glessgen *ibid.*, sect. 3.2, paramètre 16).

(17) lat. [n] / V-V# > Ø: *bezi* < VICINU

[ALG 975; Rohlf's 1977 § 473; Massourre 2012, 124; non traité par Allières 1995.]

Remarque: la chute de *n*-mobile caractérise autant le lang. que l'auv. (contre le prov.); en gasc., les deux issues (chute ou maintien) se produisent et permettent une distinction géolinguistique interne des *scriptae*, qui reste à préciser. Dans les dialectes modernes, la chute intégrale caractérise surtout la zone pyrénéenne centrale du Béarn et de la Bigorre, alors que partout ailleurs, la nasale reste présente (cf. Bec 1968, 37-56).

(18a) lat. [aʏ] > [aʏ]: *audir* < AUDIRE

(18b) lat. [o] > [aʏ]: *aunor* < HONORE, *laug* < LOCU

[Baldinger 1962b, 346; Massourre 2012, 65sq.]

Le maintien pangascon de lat. [aʏ] est peu probant puisqu'il est partagé par l'occitan surtout méridional; la monophthongaison est toutefois bien présente en lim. Plus intéressante, la formation analogique de [aʏ] pour lat. [o] que Baldinger relève dans les premiers textes gascons (son interprétation comme hypercorrection motivée par un modèle français semble toutefois anachronique).

Dans l'analyse des quelque 200 textes gascons que nous avons parcourus pour notre sondage scriptologique, nous avons pris en considération de manière systématique les neuf premiers phénomènes (n° 1-9) permettant d'établir le rattachement des textes à une *scripta* gasconne et d'évaluer le degré de leur marquage vernaculaire. Nous avons tenté en même temps de distinguer les grands domaines internes du gascon médiéval (les amphizones, le gascon occidental et oriental, la zone pyrénéenne).

Les autres phénomènes exclusifs du gascon (n° 10-12) ont pu accentuer le constat d'un marquage gascon plus ou moins net alors que les six phénomènes de la quatrième série (n° 13-18) n'ont été retenus que ponctuellement. Ces derniers permettent toutefois d'opposer les *scriptae* gasconne et languedocienne (n° 14 et également 15) voire plus généralement occitane (n° 16, au moins pour les 13^e/14^e siècles, ainsi que n° 18b), d'évaluer le degré de latinisation des textes (n° 13) et d'appréhender l'homogénéité interne des *scriptae* gasconnes (n° 17 et également 18a).

Comme première orientation, nous avons suivi la logique suivante :

- (i) Nous avons considéré qu'un texte était marqué comme 'gascon', ne serait-ce que de manière partielle, en présence des issues [-r-] et [-t] (< lat. [l:], n° 1a/b). Si ce paramètre est absent, il est rare de trouver d'autres marques dans ce même texte, et nous avons alors considéré que la *scripta* n'était pas de type gascon. Un texte graphématiquement non marqué peut bien entendu comporter des mots gascons – comme on peut s'y attendre notamment pour l'Agenais –, mais c'est une question que nous n'avons pas traitée ici.
- (ii) La présence des paramètres n° 4 et 5 (chute de -N- intervocalique, assimilation de -ND-) a été considérée comme un marquage plus net et caractéristique du gascon hors amphizone. Dans ce cas, des métathèses, les issues de -ARIU/ARIA et la prosthèse de *a(r)*- ont pu accentuer nos constats.

La structuration géolinguistique de base et les dix-huit paramètres internes retenus se sont révélés être un cadre de référence efficace pour appréhender le patrimoine textuel du territoire gascon médiéval.

3. Cadre géo-chronologique de la scripturalité gasconne au Moyen Âge

3.0. *Approches externe et interne de la scripturalité médiévale*

Devant un état de la recherche plus que lacunaire, nous avons tenté d'appréhender le gascon médiéval en faisant plusieurs sondages complémentaires et en combinant différentes approches. Dans les sections précédentes, nous avons tenté de définir l'identité géo-linguistique du gascon et d'établir les paramètres permettant l'évaluation empirique des témoins médiévaux. La présente section s'inscrit dans une approche plutôt externe avec l'objectif de fournir un aperçu géo-chronologique et quantitatif global de la scripturalité médiévale connue pour le territoire gascon. Nous avons placé l'analyse interne des textes des 13^e/15^e siècles dans une étude à part, puisqu'elle s'inscrit dans une méthodologie propre (Glessgen 2022a). En employant ces différentes voies d'accès, nous avons tenté de rendre compte de la complexité de la matière, même si chacune de ces opérations reste partielle et à l'état de sondage.

Quant à l'approche externe de la scripturalité médiévale, elle repose sur l'étude fondatrice d'Achille Luchaire (1881), sur les corpus électroniques des *Chartae Galliae* (ChGalliae) et de Thomas Field (Field) et sur la bibliographie du DAG (DAGBibl), que nous avons revue et élargie par la même occasion. Cette dernière vise désormais l'exhaustivité des textes édités et garantit en cela une certaine sécurité de jugement.

À partir de nos relevés se sont dessinées quatre périodes scripturales, une première intégralement latine (3.2), une deuxième correspondant à un petit ensemble précoce de brefs textes pleinement vernaculaires du Comminges

(3.3), une troisième donnant lieu à la mise en place d'une *scripta* gasconne à proprement parler au courant du 13^e siècle (3.4 et 6) et, enfin, l'époque tardive des 14^e et 15^e siècles avec une plus large diffusion de la scripturalité gasconne (3.5). Pour la période cruciale du 13^e siècle, nous avons tenté de réunir l'intégralité des textes pleinement gascons, originaux et édités, alors que pour la dernière période médiévale, nous nous sommes essentiellement basé sur le témoignage du DAG pour cerner la distribution de la production écrite parmi les lieux d'écriture du territoire gascon.

3.1. Les caractéristiques globales de la scripturalité gasconne

Il est important de retenir d'emblée que l'écrit médiéval produit en territoire gascon au Moyen Âge est presque exclusivement de type documentaire, à l'instar d'autres régions de la Romania comme les domaines francoprovençal, arverno-limousin, frioulan ou sarde. Par ailleurs, l'écrit vernaculaire se place bien entendu au second plan par rapport aux textes latins, antérieurs et plus nombreux. Les deux langues partagent également les mêmes genres textuels et se caractérisent par les interférences réciproques habituelles : les modèles textuels latins et une part de vocabulaire et de graphies savants sont présents dans les textes pleinement gascons ; en contrepartie, de nombreux éléments lexicaux et infralexématiques gascons font surface dans les documents latins, qui comportent aussi d'innombrables toponymes et noms de personnes vernaculaires.

Parmi les textes documentaires gascons, les actes de la pratique dominent très largement : des ventes, donations pieuses, arbitrages et accords ainsi que des reconnaissances de fief ou de dettes. S'ajoute un nombre plus restreint de testaments, contrats de mariage et serments, puis des documents de gestion comme des inventaires de biens et des registres de comptes. Les actes de la pratique tout comme les documents de gestion sont en grande partie transmis par des cartulaires comme le *Livre Noir* et le *Livre Blanc* d'Auch (CartAuchL) ou les cartulaires de Bigorre (CartBigRC), de Lézat (CartLézatOM), de Sainte-Croix de Bordeaux (CartSCr1DD, CartSCr2D) ou de la Sauve-Majeure (CartSMajHH). La bibliographie du DAG réunit sur les quelque 320 entrées des textes pleinement gascons une majorité d'éditions d'actes individuels contre 25 cartulaires, mais ces derniers comportent un nombre de documents bien supérieur à celui des premières. Parallèlement, la DAGBibl répertorie quinze testaments, trois inventaires de biens et six registres de comptes. Il est très probable que ce dernier genre est sous-représenté dans les éditions, ayant été considéré comme peu pertinent par les historiens du 19^e et du début du 20^e siècle à qui nous devons l'essentiel des éditions disponibles.

Un deuxième ensemble est constitué dans le domaine linguistique gascon par le genre textuel des coutumes (ou statuts ou établissements ou fors), genre traditionnel qui se place à mi-chemin entre l'écrit documentaire et les textes juridiques doctrinaux. Tout en traitant les mêmes thématiques que les actes, testaments et inventaires, ces textes connaissent une tradition impliquant souvent des traductions à partir du latin, et ils sont transmis par des copies, souvent bien plus tardives que les versions initiales et non pas nécessairement rédigées dans la même *scripta*. Au total, nous avons pu identifier quelque 65 coutumes rédigées dans une variété vernaculaire sur le territoire gascon ou aux marges de celui-ci. Le DAG en répertorie à peu près le même nombre en latin ainsi qu'une dizaine de textes traduits en français. D'après tout ce que l'on peut savoir sur la production de coutumes qui ont été rédigées à travers le Moyen Âge pour les différents lieux habités du territoire gascon, il s'agit là d'un corpus représentatif et de toute manière significatif comme témoignage linguistique (cf. Glessgen 2022a, sect. 2).

D'autres genres textuels en revanche sont pratiquement inexistants. Sur la base de la bibliographie disponible, nous n'avons pu identifier que deux textes religieux ou moraux d'une certaine importance rédigés en gascon, à côté de quelques (rares) textes languedociens copiés en Gascogne (*ibid.*, sect. 3). Par la suite, nous nous concentrerons donc ici sur l'écrit documentaire et juridique.

3.2. *Les débuts de la scripturalité latine*

Comme partout ailleurs dans la Romania (hors Roumanie), la tradition scripturale en Gascogne s'instaure tout d'abord en latin. C'est également par cette voie que la mise à l'écrit des variétés vernaculaires se prépare, à travers des éléments infralexématiques et des toponymes, puis par des textes mixtes latins-romans³⁷. Même après le développement des textes entièrement vernaculaires, les documents latins fournissent des témoignages lexicaux importants³⁸, notamment pour une langue à faible tradition scripturale comme le gascon. Cette observation avait justement amené K. Baldinger à exploiter les textes documentaires et coutumes en latin pour le DAG et, dans une moindre mesure, pour le DAO³⁹.

La tradition latine apparaît toutefois assez tardivement en Gascogne. Parmi les 4 713 documents du corpus de l'ARTEM – originaux antérieurs à 1121 et provenant du territoire galloroman –, seulement cinq ont peut-être été

³⁷ Cf. Carles 2011.

³⁸ Cf. Vitali 2007, Städtler 2016, Carles 2017, Carles *et al.* sous presse.

³⁹ Cf. Baldinger 1962a/b.

rédigés en Gascogne, tous circonscrits à la seule région de Bordeaux et tardifs (1032/36, puis 1083-1116).

Le balisage de l'ARTEM permet d'identifier neuf actes localisés en 'Aquitaine', parmi lesquels quatre sont à retrancher :

- deux actes proviennent du Périgord : ch. 3672 (942 cop. contemporaine : Bernard comte de Périgord pour l'abbaye de Saint-Sicaire de Brantôme/Dord.) et ch. 649 (952 or. : vente dans le diocèse de Périgueux) ;
- deux autres ont été réalisés pour l'abbaye de La Sauve-Majeure/Gir [30 km SE de Bordeaux], mais leur rédaction est vraisemblablement due à un lieu d'écriture oïlique : ch. 754 (1097 cop. contemporaine par Hugues I^{er} comte de Rethel ; cf. le toponyme *Balbeium* et surtout le lexème oïlique *corveia* [s'opposant aux formes aocc. *corroada*, *corogada*⁴⁰]) ; sans doute aussi ch. 3749 (1115 or. : acte en très mauvais état émanant de l'évêque de Soissons Lisiard, sans aucun indice méridional).

Parmi les cinq autres actes (1032-1116), trois proviennent de Bordeaux (dont un douteux) et deux éventuellement de La Sauve-Majeure (ayant toutefois pu émaner également d'une chancellerie non gasconne) :

- ch. 3744 (1032 or. : donation de Sanche, comte de Gascogne, au chapitre cathédral de Bordeaux), ch. 3745 (1036 or. : confirmation de la même donation par Bérenger, comte de Gascogne) et ch. 3746 (1083 pseudo-or. : reprise de l'acte de Bérenger par Guillaume VIII, duc d'Aquitaine) ;
- ch. 3747 (1095 or. : donation de Robert de Courbillac/Charente à l'abbaye de La Sauve-Majeure) et ch. 3748 (1116 or. : donation de Guillaume IX duc d'Aquitaine à l'abbaye de La Sauve-Majeure, acte donné à Bordeaux).

Ce constat est confirmé et précisé par la distribution des actes dans les *Chartae Galliae*. Le territoire gascon y est relativement bien représenté avec 2 171 documents sur l'ensemble des 45 265 documents (= 4,7%), mais avant le milieu du 12^e siècle les témoins restent également très rares :

La localisation des actes des ChGalliae suit les rattachements diocésains. Seules 14 copies renvoient à une date d'acte originelle avant 1030 (précisément 920-*ca* 1000) : 9 pour le diocèse d'Auch, 4 pour Tarbes et 1 pour le Comminges, soit un peu plus d'un acte par décennie, avec une très faible diversité dans l'espace.

144 copies renvoient à la période entre *ca* 1030 et 1145 (88 Auch, 40 Tarbes, 14 Comminges, 2 Agen) ; s'ajoutent les 5 originaux de l'ARTEM pour le Bordelais, en tout un peu plus d'un acte par année.

C'est à partir de *ca* 1146 que la scripturalité s'intensifie considérablement (1 285 actes jusqu'à *ca* 1200) avec plus d'une vingtaine d'actes par année et beaucoup plus de lieux d'écriture impliqués. Les ChGalliae fournissent bien entendu un corpus représentatif mais non pas exhaustif : ainsi les diocèses d'Aire, de Bazas, de Dax, de Lectour, de Lescar, d'Oloron et curieusement aussi de Bordeaux

⁴⁰ Cf. le traitement du lexème Carles (2017, 316*sq.*).

sont-ils absentes de la collection⁴¹. Le nombre global des documents conservés – et à plus forte raison celui des textes originellement rédigés – est donc important pour cette période au cours de laquelle la pratique de l'écrit documentaire s'est généralisée sur le territoire gascon.

Les deux relevés permettent d'établir que la scripturalité latine en domaine gascon reste presque inexistante avant *ca* 1030 et peu présente avant le milieu du 12^e siècle. À ce moment l'écrit documentaire rejoint toutefois, en termes quantitatifs, les autres régions de la Galloromania. Son développement est donc tardif, mais aucunement faible, une fois instauré.

3.3. *La scripturalité gasconne précoce du Comminges et de la Bigorre (ca 1180-ca 1200)*

3.3.1. *Chronologie et contextualisation des plus anciens textes connus*

Le relevé des textes en gascon soulève d'autres questions que celui des textes latin, notamment parce que la diffusion à l'écrit est inséparable de celle de l'élaboration scripturale d'une langue purement orale. En bref, les textes pleinement gascons font leur apparition vers 1180, essentiellement dans le contexte très défini de la commanderie des Templiers en Comminges et sous une forme linguistique peu cohérente. Dans le détail, les données demandent une forte attention philologique. Les tout premiers documents gascons, datables entre *ca* 1180 et *ca* 1200, proviennent intégralement du Comminges, surtout de la commanderie du Temple de Montsaunès, deux actes aussi de l'abbaye cistercienne de Bonnefont (10 km NO de Montsaunès). Ils ont été édités à une exception près par Clovis Brunel et, en grande partie, réédités par Charles Higounet et Charles Samaran qui ont pu préciser autant leur datation que leur contexte de genèse. Voici l'inventaire des onze actes édités par Brunel, et d'un douzième ajouté par Higounet :

Brunel n° 172 (*ca* 1179, Montsaunès) [= RecGasL p. 5-6 (reproduction: RecGasL 5); CoutSGaudens n° XXXV]: il s'agit d'une version gasconne réunissant les contenus de deux actes lat. [CartMontsaunèsH n° 42 et n° 58], datés à leur tour en 1179; la transposition vernaculaire, quant à elle, est datée par Higounet de la fin du 12^e s.; étant donné les précisions qu'apporte cette version au texte latin, une rédaction concomitante (et donc contemporaine ou très peu postérieure) est probable.

⁴¹ Les ChGalliae ont essentiellement exploité sept grands cartulaires: pour le diocèse d'Auch, le cartulaire noir de l'église cathédrale (CartAuchL), le cartulaire de Berdoues (CartBerdouesC) et celui de Gimont (CartGimC); pour Tarbes, les actes de l'abbaye de Lescaladieu (DocLescaladieuN et une série de transcriptions originales de B. Tock) ainsi que le cartulaire de l'abbaye de Saint-Savin en Lavedan (CartSSavinN); pour le Comminges le cartulaire de l'abbaye de Bonnefont (ActesBonnefont) et de Lézat (CartLézatOM); s'ajoutent pour Agen les *Documents sur la maison de Durfort* (DocDurfortP).

- Brunel n° 97 (*ca* 1180, Montsaunès) : Brunel date l'acte vers 1160 d'après l'écriture, mais étant donné qu'il a antédaté d'autres documents de plusieurs décennies (cf. *infra* n° 96, 347, 481 et 488) – Higounet souligne le caractère inhabituellement archaïque de ces actes nés à la périphérie de l'écrit vernaculaire – et que les actes datables avec une certaine fiabilité ne font leur apparition que vers 1180, il semble préférable de retenir cette dernière datation.
- Brunel n° 210 (*ca* 1184) : également version gasconne d'un acte latin [éd. CartMontsaunèsH n° 77] datable en 1184; la date donnée dans le texte latin est erronée (MCLXXVIII au lieu de MCXXXIII) et reprise telle quelle dans le texte gascon, ce qui prouve le manque d'indépendance de ce dernier; comme pour l'acte de 1179, les deux rédactions se placent toutefois dans le même contexte pragmatique.
- Brunel n° 227 (*ca* 1184) : de nouveau un texte gascon qui fusionne deux actes latins [éd. CartMontsaunèsH n° 5 et 8], datés par Higounet pour des raisons externes vers 1184 (Brunel propose *ca* 1185); Higounet date la version gasconne également de la fin du 12^e siècle; le cas est analogue à ceux de Brunel n° 172, 210 et une rédaction concomitante semble vraisemblable.
- Brunel n° 229 (*ca* 1186) : version abrégée d'un acte latin de 1186, comme Brunel l'indique lui-même; la version est clairement secondaire et pourrait donc avoir été réalisée plus tard que l'original latin.
- Brunel n° 96 (1180-1200, Bonnefont) [= ActesBonnefontSH n° 577] : Samaran et Higounet rejettent pour des raisons prosopographiques – sur la base des personnes mentionnées – la datation de Brunel (« vers 1160 »); nous verrons que J.-C. Dinguirard rejette également – pour des raisons linguistiques – la localisation de l'acte en Comminges en faveur de l'Agenais (cf. *infra* 3.3.2).
- Brunel n° 348 (1180-1200, Bonnefont) [= ActesBonnefontSH n° 576] : la datation suit de nouveau Samaran et Higounet (contre Brunel « vers 1200 »).
- CartMontsaunèsH n° 1a (fin 12^e siècle) : version gasconne d'un acte latin de 1176.
- Brunel n° 346 (*ca* 1200?) : l'acte ressemble dans sa structure aux autres documents qui représentent la transposition d'un antécédent latin, hypothèse renforcée par l'absence d'une datation; la datation (vers 1200) par Brunel sur la base de la seule écriture est par ailleurs fortement sujette à caution (cf. *supra* Brunel n° 97).
- Brunel n° 481 (début 13^e s.) [= CartMontsaunèsH n° 28a] : transposition en gascon d'un acte latin de 1178; la date de 1187 donnée par Brunel pour l'acte gascon est celle indiquée par l'antécédent latin; dans cet acte – qui est déjà une copie – il s'agit toutefois d'une erreur corrigée par Higounet d'après les dates de gouvernement mentionnées. Le texte gascon, quant à lui, est daté du 13^e siècle par Higounet. Puisque Brunel a pu juger l'écriture cohérente pour 1278, il est peu probable que la manuscrit soit postérieur au début du 13^e s.
- Brunel n° 488 (début 13^e s., même parchemin que le précédent) [= CartMontsaunèsH n° 29a] : le cas est sur tous les points analogue au précédent, et ici aussi, l'antécédent latin comporte une erreur de datation corrigée par Higounet.
- Brunel n° 347 (*ca* 1250) [= RecGasL p. 102-103; Actes BonnefontSH n° 586] : la datation, basée sur la prosopographie, suit Samaran et Higounet contre Brunel (« vers 1200 ») et Luchaire (« 12^e siècle »).

Parmi les onze actes datés par Brunel du 12^e siècle, l'un ne provient donc pas du territoire gascon, trois (ou quatre) autres sont à déplacer au 13^e. La datation est à préciser ou à corriger dans tous les cas et les textes que Brunel a considéré comme des originaux semblent être pour l'essentiel des transpositions en gascon d'un antécédent latin. Cette dépendance est assurée pour six des onze actes, tout comme pour le document complémentaire identifié et édité par Higounet (CartMontsaunèsH n° 1a). Elle est également vraisemblable pour les autres cinq actes. Aucun document ne porte une datation propre : ou bien la date est celle de l'acte latin – tout comme le scripteur nommé dans la version gasconne est celui de l'acte latin – ou bien elle est absente.

Le texte gascon n'est jamais une traduction fidèle ; il élargit et précise la version latine ou il l'abrège. Dans le premier cas, on doit supposer que la rédaction vernaculaire ait été concomitante ou peu postérieure à celle de l'acte latin puisqu'il devait y avoir une connaissance ou au moins une mémoire précise des faits décrits dans le document. Il est possible que ces tout premiers textes gascons ont été conçus plutôt comme des aide-mémoires que comme des pièces à valeur juridique. Cela expliquerait l'autonomie relative de ces actes par rapport aux antécédents latins qui n'ont eu que partiellement une fonction de modèle textuel⁴².

La pratique introduite par la commanderie de Montsaunès a trouvé un prolongement dans les abbayes voisines : les deux actes déjà mentionnés (1180/1200, Brunel n° 96 et 348) de l'abbaye cistercienne de Bonnefont (Pourpiary/HGar, 10 km NO de Montsaunès) sont suivis un peu plus tard par une brève restitution de dîmes (1221/22, ActesBonnefontSH n° 578) ainsi que par une disposition testamentaire (1224/25, *ibid.* n° 261 [= RecGasL p. 103-104]). Par ailleurs, le cartulaire de l'abbaye de Lézat-sur-Lèze (Ariège, 50 km NE de Montsaunès) rédigé entre 1247 et 1249 comporte la copie de sept actes gascons dont la date initiale s'échelonne de 1189 à 1242⁴³ (cf. *infra* 3.4, tableau, sous Comminges).

La chronologie des documents précoces du Comminges est par ailleurs confirmée par une série de documents de Bigorre, également transmis par des copies postérieures. Ainsi le cartulaire de Bigorre, connu par une copie de la fin du 14^e siècle et édité en 2005 par Ravier et Cursente (CartBigRC), comporte-t-il quatre courts documents mixtes (latin-gascon) dont l'original

⁴² Le phénomène a été analysé de plus près par Selig (1997) pour un acte rouergat en latin (*ca* 1142, Brunel n° 39) et son adaptation abrégée contemporaine en occitan, également dans le milieu des Templiers.

⁴³ CartLézatOM n° 1722 [1189], 314-316 [1212], 445=454=1688=1704 [déb. 13^e s., copié à quatre reprises dans le même cartulaire], 1691 [1233], 1510 [1242].

est daté du milieu du 12^e siècle et trois autres actes courts presque pleinement gascons datés entre 1163 et 1185⁴⁴. S'ajoutent enfin pour le 12^e siècle les importantes coutumes de Bagnères-de-Bigorre de 1171, transmises par un *vidimus* de 1251 (cf. également *infra* 3.4).

Nous verrons par la suite que dans les autres régions les premiers documents originaux en gascon ne font leur apparition qu'un demi siècle plus tard, à partir de 1235 voire de 1250 (cf. *infra* 3.4). L'ensemble précoce identifié par Brunel reproduit la pratique des commanderies du Temple qui est responsable de la grande majorité des actes languedociens et rouergats du 12^e siècle, édités également dans les *Chartes* de Clovis Brunel (cf. Glessgen 2015, 264). Nous souhaiterions souligner le mérite de Brunel d'avoir mis en lumière ces textes, trop partiellement et trop imprécisément connus avant lui, ainsi que celui de Charles Higounet pour avoir renouvelé le dossier en contextualisant les documents. Comme nous le verrons, l'absence d'un pareil soin philologique pèse lourdement sur la connaissance du gascon des 13^e/15^e siècles et sans le travail de Brunel et de Higounet, il aurait été impossible de mettre en perspective ce début de la scripturalité gasconne⁴⁵.

3.3.2. Observation sur l'état d'élaboration linguistique

Le marquage gascon de ces textes assez brefs est variable et d'interprétation délicate, comme cela ressort notamment de l'analyse approfondie de Dinguirard (1979). Baldinger (1962b, 332-335), quant à lui, avait vu une opposition nette entre deux actes très faiblement marqués (Brunel n° 96*sq.*) et deux autres fortement marqués (Brunel n° 172 et 347) :

Brunel n° 96 (1180-1200, Bonnefont) : Baldinger relève une seule marque gasconne (*manad* < MANDARE), à laquelle il convient d'ajouter *prumer* et le pronom *ag* ; par ailleurs, les graphies sont fortement latinisantes ou déterminées par un modèle languedocien : *faita*, *aquela*, *volontad*, *re*, *setmanas*, *cabal*, « en tout 37 graphies qui ne correspondent pas au dialecte parlé de la région » (*ibid.* 333).

⁴⁴ Nous avons identifié cet ensemble grâce aux ChGalliae ; il s'agit dans le CartBigRC des n° XV (1114/20), XXXIV, XXXV et XXXVII (tous 1130/63) ainsi que XLI, XLVI et XLVIII (tous 1163/85) [= ChGalliae ch. T01081, T01100, T01101, T01103, T01107, T01112].

⁴⁵ Ajoutons que les ChGalliae n'apportent pas d'autres éléments à cet ensemble en dehors du cartulaire de Bigorre (cf. la note précédente) ; l'*Inventaire systématique* (InvSyst), quant à lui, livre une image nettement faussée des débuts de l'écrit gascon : s'il identifie pour l'époque avant 1250 six des actes copiés du cartulaire de Lézat (cf. *supra* n. 43) ainsi que trois des actes copiés de Bonnefont (de 1249), il ne retient, quant aux originaux, que quatre documents de Brunel dont un gascon (n° 97, traités ici) et trois non gascons (n° 1 et 2 de Foix/Ariège ainsi que n° 96 duquel nous verrons qu'il est à rattacher à l'Agenais) contre les vingt originaux gascons que nous avons pu repérer pour la période avant 1251 (cf. aussi *infra* 3.4).

Brunel n° 97 (ca 1180, Montsaunès) : des marques gasconnes ponctuelles (*Aramonat*, *Aruggers*; adde: *ag*) dans un ensemble par ailleurs en cohérence avec des graphies latines ou également languedociennes

vs

Brunel n° 172 (ca 1179, Montsaunès) : *aqera*, *endeant* [< INDE + INANTE], *comanair*, *amas*, *arceberen*, *bezenz*, *esteus*, en tout « [u]ne vingtaine de graphies [...] qui correspondent à la prononciation dialectale » (Baldinger 1962b, 334).

Brunel n° 347 (ca 1250, Bonnefont) : *casteïts*, *emiã*, *domaná*, *camiã*, *Arramon*, *Bila*, *casau*.

Dinguirard, qui renonce à l'analyse de l'acte n° 347 étant donné sa date tardive, confirme et accentue le constat de Baldinger pour l'acte n° 172 (1979, 17-23). Pour l'acte n° 97 il relève toutefois des marques gasconnes bien plus nombreuses (*ibid.*, 11-16), sachant qu'il s'agit d'un texte de seulement six lignes manuscrites :

de *La Bena* traduit la forme de l'acte latin *ad Bendam*, *Ramonat* et *Aramonat* correspondent à un dérivé qui en occitan aurait conservé *-nd-* (cf. *Raymond*, *Ramonda*) ; la forme *comonias* trouve un parallèle dans *comanias* de l'acte n° 172 où elle traduit le modèle latin *condaminas* (avec Dinguirard, il faut supposer un premier changement régulier de *CONDOMINAS / *CONDAMINAS en **conomia* / **conamia*, puis une métathèse entre les deux nasales⁴⁶) ; (*no i tocasen*) *a ren* est à lire *aren* ; (*aico*) *que* (*en aquesta mostra*) est à séparer *qu'e* avec une forme typiquement gasc. de la 3^e pers. sg. du verbe 'être' ; *adorgar* est un gasconisme lexical (cf. FEW 25, 811a, s.v. *AUCTORICARE) ; *sas fils* « constitue un authentique gasconisme montagnard » par la présence du « possessif à genre inversé devant [des] noms de parenté » (*ibid.*, 16).

⁴⁶ Jean-Pierre Chambon nous a fait remarquer que si le type toponymique (*la Coumanie* / *Coumanines* est localement présent dans une partie de la Haute-Garonne et de l'Ariège (cf. le répertoire de Billy 1997 pour l'Ariège [p. 200] et la Haute-Garonne [p. 215sq.] ainsi que la carte correspondante [p. 272]), la forme non métathétique **Counamie* ne se trouve pas dans la toponymie actuelle de la Gascogne (alors qu'elle est bien présente en Catalogne au Moyen Âge : cf. *conamines* [12e s. – 1443, DCVB s.v. *coromina*], le nom de famille contemporain *Conomines* [*ibid.*] ainsi que les attestations lexicales et toponymiques des 11^e/12^e siècles dans Billy [*ibid.*, 403-408]). Les attestations toponymiques médiévales de l'Ariège et de l'Aude voisine (*La Comonia* 1316 ; 1329 [Billy *ibid.*, 172sq.]) confirment ce constat. La métathèse doit donc avoir été généralisée dans le lexique médiéval régional dont fait preuve l'acte de Montsaunès (cf. les attestations lexicales en contexte latin répertoriées par Billy *ibid.* 337-345 : *de illa comania* ca 1060 CartLézatOM n° 351, *una comaninam* 1142/66, *ibid.* n° 1302, *inter la comanina de la Claustra* 1166, *ibid.* n° 1642, *cum ipsas commaninas* 1081/89, Ariège). – Cf. encore pour l'évolution phonétique Billy (1997, 127-133) qui relève la métathèse également dans le Roussillon (*Comaninna* 1024 [*ibid.*, 128]). – Ajoutons enfin que Billy (*ibid.*, 173) souligne que l'extension des « noms issus de CONDAMINA [à l'est de l'aire gasconne] [...] témoignent d'une aire plus vaste de l'influence phonétique du gascon au cours du bas Moyen Âge qu'aujourd'hui », constat que nous avons fait à maintes reprises lors de la présente étude.

Quant à l'acte n° 96, Dinguirard démontre qu'il est à rattacher non pas au territoire gascon et au Comminges mais à « un pays languedocien limitrophe de la Gascogne », sans doute l'Agenais (1979, 36sq.). Dans ce sens, il donne pleinement raison à l'analyse scriptologique de Baldinger, mais en fournit une explication radicalement différente et plus adéquate.

D'après notre analyse, sur les huit autres documents du même ensemble textuel quatre montrent un marquage semblable à l'acte n° 97, comportant des marques nettes, mais pas toutes perceptibles immédiatement. Là encore, l'analyse de Dinguirard met en relief avec précision la nature linguistique des actes :

Brunel n° 210 (ca 1184) : *tiencias* (dérivé de *tier* "tenir") [acte de faible intérêt comme Dinguirard (1979, 23) le constate également].

Brunel n° 227 (ca 1184) : *comanai*, *capitou* [cf. Dinguirard *ibid.*, 23-27].

Brunel n° 229 (ca 1186) : *tienzaz*, *comanair*, *bechers* (texte or. lat. *vicarius*) [cf. *ibid.* 27-33].

Brunel n° 481 (début 13^e s.) : *tiensas*, *abiedos* (dérivé de *bier* "venir"), *arusebeg*, *bedens* (lat. *videntes*).

Les quatre autres actes rejoignent plutôt le marquage plus apparent des actes n° 172 et 347, même si les formes pleinement gasconnes ne sont jamais généralisées :

Brunel n° 348 (1180-1200, Bonnefont) : *casted*, *Arramon*, *arrencuras*, *bez*, *bezent*, *bezins*, dédoublement graphique des voyelles : *luur*, *suuns*, *l'uus*.

CartMontsaunèsH n° 1a (fin 12^e siècle) : *Castedz*, *a Mured* (texte or. lat. [*ibid.* 1] *Murello*), *Caireds*, *ed* (< *ILLU*), *Salias* (lat. *Salinas*), *benet* (forme vernaculaire dans l'or. lat. *vendre*), *s'arene* (lat. *reddidit*), *ar(r)en* "rien", *arcebe*, *arcebon-lo*, *Arramon* (lat. *Raimundi*), *Aroger*, *bida*, *bila*, *bersa*; cf. aussi l'adv. *enta* (cf. Glessgen 2022a, sect. 1.3.1).

Brunel n° 346 (ca 1200?) : *aqera*, *l'ospitalers*, *abiment*, *amas*, *beritad*, *bezenz*, *ben-goren*, *solbe*, graph. *cees*.

Brunel n° 488 (début 13^e s.) : *abiedos*, *diers* "deniers", *domanar*, *Aramon*, *Arroca Fort*, *abeg* pré.t.3 "avoir", *solbeg*, *bedens*.

Baldinger explique les graphies s'éloignant des formes gasconnes orales par un modèle languedocien, ce qui pourrait se justifier par l'importante tradition des actes vernaculaires des Templiers et également par la proximité géolinguistique entre le Comminges et le territoire languedocien voisin⁴⁷. Le modèle latin suffirait toutefois à justifier la part non gasconne dans la physio-

⁴⁷ Cf. la thèse fondamentale de P. Bec (1968). Rappelons également que d'un point de vue géopolitique, le Comminges n'a jamais relevé du duché de Gascogne, mais du Toulousain (cf. *infra* n. 56).

nomie graphématique de ces actes précoces et c'est la position défendue par Dinguirard (1979, 38-44) dont l'analyse est beaucoup plus précise. Celui-ci conclut :

« que dès le XII^e siècle le Comminges ait subi l'influence toulousaine, c'est encore certainement vrai. Mais cette influence ne se marque guère sur le langage des plus anciennes chartes » (*ibid.* 44)

Par ailleurs, la gestion rudimentaire de la syntaxe complexe fait apparaître une certaine indépendance d'éventuels modèles provenant des commanderies languedociennes, bien plus achevés dans leur structuration globale. D'un point de vue purement externe, les scribes suivent ici sans doute une pratique plus ancienne d'un écrit vernaculaire languedocien voire rouergat, mais la mise en forme linguistique de ces aide-mémoires gascons s'inscrit dans une logique propre qui ressort assez clairement de l'analyse autant grapho-phonétique que lexicologique et morphosyntaxique de Dinguirard.

Nous verrons par la suite qu'il s'agit ici d'un premier épisode de l'élaboration scripturale du gascon, qui restera circonscrit puisqu'il ne sera pas suivi d'une tradition vernaculaire *in situ* (cf. 3.4) et puisqu'il se distingue d'un point de vue physiologique des textes postérieurs infiniment plus nombreux et plus volumineux dont le marquage gascon est sans contradiction et souvent généralisé (cf. Glessgen 2022a). Ne serait-ce que par son caractère circonscrit et isolé, la dizaine d'actes courts du Comminges ne permet donc pas d'extrapoler sur les traditions scripturales postérieures l'hypothèse d'une *scripta* gasconne se greffant sur une base languedocienne. Mais même dans la description de ce petit ensemble textuel, la part d'un éventuel modèle languedocien n'a rien d'assuré et elle est dans tous les cas moins présente de ce que l'on a pu penser⁴⁸.

3.4. Le développement des *scriptae* gasconnes au 13^e siècle (1235-1300)

La véritable apparition d'une ou de plusieurs *scriptae* gasconnes, dans les différentes parties du territoire et sous une forme plus autonome, ne se produit qu'à partir du deuxième tiers du 13^e siècle, près d'un siècle après l'intensification de l'écrit latin et un demi-siècle après le prélude circonscrit au Comminges. Comme nous l'avons dit, ce dernier trouve une brève prolongation pendant la première moitié du siècle avec dix actes compris entre 1221 et 1249. D'autre part, la métropole de Bordeaux commence à assumer son rôle

⁴⁸ Nous insistons sur ce point parce que l'interprétation 'toulousaine' des plus anciens actes de Baldinger est constamment citée comme garante de cette hypothèse.

de centre scriptural majeur par un premier ensemble de sept actes entre 1235 et 1243 (essentiellement des ventes).

Partout ailleurs, les textes originaux – et donc datables avec sécurité – ne se développent qu'à partir de 1250. Pour l'époque comprise entre 1249 et 1300, nous connaissons actuellement :

- 19 documents originaux de Bordeaux (1257-1298)
- 34 actes du Bordelais (1249-1300)
- 13 actes des Landes méridionales (1251-1270),
- 3 actes de l'amphizone agenaise (1256-1281),
- 4 actes du Gers et de l'Armagnac (1259-1291),
- 5 actes du Béarn (1246-1283),
- 7 documents originaux de la Bigorre (1260-1297) ainsi que le vidimus de la première coutume de Bagnères (1251) et, enfin,
- 2 actes seulement du Comminges (Boudrac 1260 et AbbBonfont 1261)

La production de loin la plus importante caractérise donc Bordeaux et le Bordelais, alors que le Comminges sort du paysage de l'écrit après 1250, ce qui souligne *a posteriori* le caractère singulier de sa scripturalité vernaculaire précoce.

Notre répertoire, à la base de cette synthèse, repose essentiellement sur

- le précieux travail du *Corpus de l'ancien gascon* de Thomas Field, qui a réuni 29 documents pertinents d'origine diverse – dont bon nombre auparavant absents de la bibliographie du DAG – à côté de 22 textes édités par Luchoire (RecGasL),
- l'édition ancienne, mais exemplaire de Millardet (Mill, 1909) avec 12 actes complémentaires, ainsi que
- l'édition également exemplaire des *Chartes d'Albret* par J.-B. Marquette (Chart-AlbrM, 1979) avec non moins de 42 actes complémentaires.

S'ajoutent trois actes identifiés grâce à la bibliographie du DAG (Test-PGalP et ChartSSeverPC). Si l'on ajoute les trois actes édités par Brunel du début du siècle (cf. *supra* 3.3.1, n° 347, 481, 488) – non repris ici –, nous connaissons actuellement 109 documents originaux du 13^e siècle ainsi que 17 copies réalisées presque certainement avant 1300. À cet ensemble il faudra sans doute ajouter les quelque 60 actes du ms. B du *Cartulaire de Bigorre* (CartBigRC), vraisemblablement daté de la 2^e moitié du 13^e siècle⁴⁹, ainsi qu'éventuellement ajouter les 26 actes du cartulaire de l'abbaye de Sainte-

⁴⁹ Il nous est incompréhensible que l'édition, par ailleurs très soignée, de Ravier et Cursente n'ait pas retenu le manuscrit de Bordeaux – plus ancien et linguistiquement très cohérent – comme manuscrit de base.

Croix de Bordeaux (CartScR2D, Bordeaux) dont la réalisation pourrait se placer à la fin du 13^e siècle⁵⁰.

Nous avons réuni dans le tableau suivant ces 114 + 60 + 26 originaux et copies (en italique) avant 1300 avec leur sigle du DAG, ordonnés d'après les régions et les dates des manuscrits connus. Nous en donnons par ailleurs un répertoire plus précis, dans l'ordre alphabétique des sigles (sect. 6).

Le tableau indique le contenu du document et le lieu vraisemblable de sa rédaction (sauf pour Bordeaux où l'indication est implicite) ainsi que le nombre des actes s'il s'agit de plusieurs documents; la date de l'original dans la colonne suivante est celle du manuscrit conservé s'il n'y a pas d'indication dans la colonne «date copie»; si cette dernière colonne est également remplie, l'original est perdu et la colonne donne la date du manuscrit connu; la dernière colonne notifie la présence du texte dans le *Corpus de l'ancien gascon* de Field.

SOURCE	DATE OR.	DATE COPIE	F.
Bordeaux			
VenteTerresBordL: série de ventes de terre	1235		x
AccordSAndrBordL: accord en faveur du chapitre Saint-André	1236		x
VenteSAndrBord1L: vente au chapitre Saint-André	1237		x
VenteBord1L: vente entre particuliers à Bordeaux	1237		x
VenteBord2L: id.	1238		x
ChartAlbrM: 15 actes divers [1238, 1257, 1271, puis 1281-1298]	1238-1298		
VenteSAndrBord2L: vente au chapitre Saint-André	1243		x
<i>PerteActeBordD</i> : procès-verbal constatant la perte d'un acte	1275	1292	x
<i>ChartAlbrM</i> : vente	1280	ca 1280	
ContFiefJabastasD: investiture de fief	1288		x
VentBordB: vente d'une maison	1288		x
DotLomagneD: gestion d'une dot	1292		x
QuittBordR: 2 quittances	1294		x
CartScR2L	1234	fin 13 ^e ?	x
<i>CartScR2D</i> : 24 actes	1244-1272	fin 13 ^e ?	x

⁵⁰ Le cartulaire de 58 fol. est intégralement rédigé en gascon et comporte un grand nombre d'actes dont l'éditeur Droyn (1892) n'a transcrit que 24 d'entre eux, et Luchaire peu avant (1881) un vingt-cinquième. Le regeste fourni par les AD de Gironde comporte 48 entrées et l'éditeur indique 177 actes, sans doute souvent courts. Si la datation s'avérait correcte, ce corpus mériterait bien entendu une édition intégrale, d'autant plus qu'il est suivi d'un deuxième cartulaire en gascon peu postérieur et de dimensions comparables (cf. *infra* annexe, CartScR2D).

SOURCE	DATE OR.	DATE COPIE	F.
<i>Bordelais</i> (Garonne inférieure, Dordogne, Landes septentrionales) ⁵¹			
ChartAlbrM: 26 actes divers (réd. Podensac, Langoiran, Baurech, Langon)	1249-1296		
<i>ChartAlbrM</i> : accord (réd. La Sauve)	1273	ca 1273	
InfBeychacR (réd. Beychac) [= repris dans ChartAlbrM]	1281		x
HommVayresD: inventaire d'hommages (réd. Vayres)	ca 1290		x
DonSNicRéoleD (réd. La Réole)	1293		x
<i>CartSMajHH</i> : 3 actes copiés [1240, 1263, 1290] (réd. La Sauve)	1240-1290	fin 13 ^e	x
QuittRéoleR (réd. La Réole)	1298		x
EmanSegurS: langue mixte gasc.-lim. (réd. Villefranche-de-Lonchat)	1298		x
ContrMarSegurDP: contrat de mariage (réd. Castillon-la-Bataille)	1299		x
ArbitrBazasM: arbitrage (réd. Bazas)	1300		
TestamMimizanM: testament (réd. Mimizan)	1300		
Landes méridionales			
DimeSSeverM: reconnaissance de dîme (réd. Saint-Sever)	1251		
VentChatBeyrL: vente du château de Beyries (réd. Mont-de-Marsan)	1256		x
VenteSerfMMarsanM: vente d'un serf (réd. Mont-de-Marsan)	1259		
ChartSSeverPC-1: accord (réd. Saint-Sever)	1262		
VenteTerreMMarsanM: vente d'un ensemble rural (réd. Mont-de-Marsan)	1265		
DimeMMarsanM: garantie d'usufruit d'une dîme (réd. Mont-de-Marsan)	1266		
ChartSSeverPC-2: vente (réd. Saint-Sever)	1268		
ConfDonMMarsanM: confirmation de donations vicomtales pour un monastère féminin (réd. Mont-de-Marsan)	1270		
VentePropMMarsanM: vente d'une propriété rurale (réd. Mont-de-Marsan)	1274		
VidDonMMarsanM: vidimus de donations vicomtales pour un monastère féminin (réd. Mont-de-Marsan)	1277		
VidDonLoubensM: id. (réd. Loubens)	1277		

⁵¹ Le rattachement du long testament de Mimizan à l'amphizone bordelaise est assuré par le maintien généralisé de -ND- et de -N- intervocaliques; il est très probable que le notaire qui l'a rédigé ait été formé à Bordeaux ou dans le Bordelais. Le cas est plus difficile pour le court arbitrage de Bazas, dont la *scripta* suit pour l'essentiel les caractéristiques de l'amphizone (maintien généralisé de -ND-) mais qui comporte quelques marques attendues dans la zone dialectale des Landes, notamment la chute de -N- (*vier* «venir», *vierin* «viendraient», *auiaduis* pl. <ADVENIRE + -TURA vs *maniere*, *personers*; cf. aussi *arrezon*, *lo die*, *en personeg*).

SOURCE	DATE OR.	DATE COPIE	F.
ProcurSSeverM (réd. Saint-Sever), procuration pour définir les limites d'un domaine [= ChartSSever n° 146]	1277		
VenteSSeverM (réd. Saint-Sever) : vente d'un domaine	1278		
ChartSSeverPC-3 : confirmation (réd. Saint-Sever)	1270	1281/94	
<i>Amphizone agenaise</i> (LGar)			
VenteAlbretL : vente d'un hameau à la famille Albret (réd. Casteljaloux)	1256		x
TestAmanVid'AlbretL : testament d'Amanieu VI (réd. Casteljaloux)	1270		x
TestPGalP : testament (réd. Laplume)	1281		
Gers et Armagnac			
<i>CartAuchL</i> , cart. Noir : 4 reconnaissances très courtes ; langue mixte lat.-gasc. (réd. Auch)	1070	déb. 13 ^e s.	x
PropCArmL : reconnaissance de propriété pour le comte d'Armagnac (réd. Auch)	1259		x
DonGabarretL = DonGabarretM, donation d'une abbaye (réd. Gabarret/Landes ⁵²)	1268/69		x
DocHopSChrS : donation pieuse (réd. Gabarret/Landes)	1275		x
AchatGalardD, acte or. ou cop ? : vente (réd. Lecture)	1291		x
<i>CartBerdouesC</i> , cop. avec une datation incertaine : ratification d'une donation (réd. Berdoues)	1251	fin 13 ^e s.	
<i>Béarn</i> (PyrAtl)			
DetteSJacOrthL : règlement d'une dette importante par les chev. SJJér d'Orthez (réd. Orthez)	1246		x
ContrFéodBéarnL : assignation d'une rente par le vicomte de Béarn (réd. Sauveterre-de-Béarn)	1253		x
ChartOrthG : statuts de la boucherie d'Orthez (réd. Orthez)	1270		x
ChartHerrèreC : charte de peuplement pour Herrère (réd. Oloron)	1278		x
HistLepreF : acte court (sans localisation précise)	1283		x
<i>Bigorre</i> (HPyr)			
<i>CoutBagn1251L</i> : vidimus de la première coutume de Bagnères (réd. Bagnères-de-Bigorre)	1171	1251	x
DonEscDieuL : donation à l'Escale-Dieu (réd. Bagnères)	1260		x
<i>CoutBagn1260L</i> : seconde coutume de Bagnères (réd. Bagnères)	1260		x
<i>CartBigRC</i> : ms. B du cartulaire de Bigorre	[1090]-1247/51	2 ^e m. 13 ^e s.	

⁵² Gabarret, à 40 km au NE de Mont-de-Marsan, se trouve sur les marges du territoire de l'Armagnac ; par le maintien généralisé de *-a* final dans les deux documents retenus ici (cf. DonGabarretM 425), le lieu d'écriture se détache toutefois du gascon occidental des Landes.

SOURCE	DATE OR.	DATE COPIE	F.
AffMoulVicD: affièvement d'un moulin (réd. Tarbes)	1280		x
VenteEpTarbes1L: vente d'une dime au chapitre ép. de Tarbes (réd. Tarbes)	1281		x
VenteEpTarbes2L: id.	1285		x
VenteEpTarbes3L: id.	1288		x
ArbitrTarbesBR: 3 actes, gestion de conflits entre trois bourgs (réd. Tarbes)	1297		x
<i>Comminges</i> (HGar)			
ActesBonnefontSH: 8 actes (réd. abb. Bonnefont, Proupiary)	1221-1261		x
DonMontsaunès1L et DonMontsaunès1L: 2 actes, donation d'un casal et d'une rente à la commanderie de Montsaunès (réd. Montsaunès)	1235		x
<i>CartLézatOM</i> : 7 actes (réd. Lézat-sur-Lèze/Ariège)	1189-1242	1247/49	x
DonMontsaunès3L: donation d'un terrain à la commanderie de Montsaunès (réd. Montsaunès)	1248		x
VenteBoudracL: vente d'une terre à la maison des Templiers de Boudrac (réd. Boudrac)	1260		x

Nous avons pris exclusivement en considération dans ce relevé les actes originaux et les copies contemporaines afin de pouvoir constituer une base de référence fiable en vue d'une analyse scriptologique. Le cadre chronologique ainsi établi est toutefois confirmé et accentué par des copies du 14^e siècle d'actes et de coutumes antérieurs à 1300 (cf. pour ces dernières Glessgen 2022a, sect. 2):

- 62 relevés de cens et actes courts du cartulaire déjà cité du comte de Bigorre d'après le plus ancien des deux mss de Pau (1090-1280, cop. fin 14^e s., CartBigRC)
- 23 actes et un très long censier du *Livre d'or* de la cathédrale de Bayonne (1198-1266, cop. 14^e s., LOrB),
- les coutumes de Saint-Gaudens (1202/03, cop. 1345, CoutSGaudensM),
- les coutumes de Bayonne (1215, cop. 1336, CoutBayB; 1273, cop. 1400/20 ACoutBayB)
- 1 acte gascon de 1251 dans le cartulaire de l'abbaye de Berdoues/Gers (1251, cop. év. même de la fin du 13^e s., CartBerdouesC)
- 18 actes du Cartulaire Blanc d'Auch (1256-66, cop. début 14^e s., CartAuchL),
- les coutumes de Daubèze/Gers (1272, cop. 1347, CoutDaubèzeOG)
- les coutumes de Terraube/Gers (1281, cop. ca 1400, CoutTaraube)
- les coutumes de Lectoure/Gers (1294, cop. 1343, CoutLectD; EtLecD)
- le bref texte des coutumes de Corneillan/Gers (or. non daté, cop. déb. 14^e s., CoutCornS)

À l'instar des actes vernaculaires originaux, ces copies renvoient également à la période comprise entre 1250 et 1300, avec quelques rares précurseurs au début du 13^e siècle, notamment pour Bayonne. Les documents encore antérieurs ont sans aucun doute été rédigés originellement en latin.

Les lieux d'écriture concrets restent très peu nombreux lors de cette première période. En dehors de Bordeaux et du Bordelais, on relève – pour les originaux et les copies anciennes – surtout Bayonne, Mont-de-Marsan et Saint-Sever dans les Landes méridionales, Auch dans le Gers, Orthez et Oloron en Béarn, Tarbes et Bagnères dans la Bigorre, Montsaunès en Comminges. Saint-Gaudens rejoint l'épisode précurseur du Comminges aux alentours de 1200. Enfin, dans le Gers et l'Armagnac on voit apparaître à travers la deuxième moitié du 13^e siècle ponctuellement d'autres lieux d'écriture à côté d'Auch : Berdoues au Sud, Corneillan à l'Ouest, Gabarret au Nord-Ouest et Lectoure au Nord.

Il est vrai aussi que le nombre de documents originaux reste encore faible à cette époque. En dehors de Bordeaux et du Bordelais, avec en tout 60 actes, nous disposons à peine de 50 textes pour documenter et analyser la mise en place de la scripturalité gasconne au cours de la deuxième moitié du 13^e siècle. Malgré le nombre restreint de lieux d'écriture, ces derniers se distribuent largement sur le territoire gascon et se caractérisent – ce qui est notable – par une codification pluricentrique. Les protagonistes de cette élaboration scripturale s'installant à partir du milieu du 13^e siècle sont en effet les notaires rattachés aux différentes villes. Ces derniers sont omniprésents sur le territoire gascon et interviennent même dans des actes princiers ou ecclésiastiques. Le développement d'une scripturalité gasconne est ainsi immédiatement lié à celui du notariat public qui fait son apparition dans cette période en Gascogne, sur le modèle juridique de la Provence et du Languedoc⁵³.

Une analyse linguistique des actes montre très nettement une relative indépendance des formes scripturales diverses qui se trouvent certainement en dialogue réciproque mais qui ne s'organisent pas autour d'un quelconque épiceutre. Les liens avec l'oralité dialectalisée et locale sont en effet immédiatement perceptibles en fonction des lieux d'écriture (cf. Glessgen 2022a, sect. 1).

Si les documents originaux disponibles ne suffisent aucunement à une description détaillée de la langue à cette époque, ils permettent néanmoins de cerner les principes scripturaux mis en œuvre et les choix grapho-phonétiques

⁵³ Tucoo-Chala (1957, 328) place l'avènement du notariat public entre 1229 et 1253, «sans qu'il soit possible de préciser davantage»; Bidot-Germa (2008, 29) date sa diffusion en Béarn vers 1256.

mais aussi morphologiques retenus par les rédacteurs. Pour appréhender le lexique et la syntaxe de l'ancien gascon, il est nécessaire – et par ailleurs légitime – de prendre appui sur les textes plus tardifs, qui se multiplient aux 14^e et 15^e siècle, comme partout ailleurs dans la Romania.

3.5. *Distribution géo-chronologique des documents gascons aux 14^e et 15^e siècles : le témoignage du DAGél*

Si nous avons pu décrire en détail les premières étapes de la scripturalité en Gascogne, il ne nous a pas été possible de cerner avec la même précision les dimensions quantitatives et géochronologiques de la production plus tardive en gascon. La matière est très peu étudiée et les ressources archivistiques – non éditées – sont difficiles à évaluer.

Il est toutefois certain que le gascon se répand fortement à partir du 14^e siècle en prenant de plus en plus la place du latin et que son usage reste intact jusqu'au début du 16^e siècle à Bordeaux et dans le Bordelais, jusqu'à la fin du siècle en Béarn et en Bigorre⁵⁴. Afin de donner une idée plus concrète du développement de la scripturalité à travers l'espace et le temps, nous avons entrepris un sondage à partir du traitement de 250 lexèmes dans le DAGél prises parmi les lettres *A*- et *M*-⁵⁵. Dans une approche diachronique externe, nous avons retenu en cela la seule datation des textes originaux (et non pas celle des copies) et pris comme localisation l'indication des lieux évoqués dans les actes. Nous avons montré dans notre l'étude du genre des coutumes combien ces deux notions sont sujettes à caution (cf. Glessgen 2022a, sect. 2). Mais la date d'un original perdu évoque malgré tout une réalité de production textuelle et le lieu auquel un acte est rattaché est rarement éloigné de son véritable lieu d'écriture, au moins en Gascogne. Toujours dans l'idée

⁵⁴ La chronologie du passage entre gascon et français – également à la place du latin – a été retracée de manière fiable dès 1923 par Auguste Brun, qui fournit par la même occasion un aperçu significatif de la scripturalité gasconne au 15^e siècle (cf. *ibid.*, 37-42; 119-181); cf. sa synthèse (*ibid.*, 179): «[...] Le Périgord, le Bordelais, l'Agenais, en somme les vallées de la Dordogne et de la Garonne se francisent à partir de 1490 et le mouvement se généralise entre 1500 et 1520. Une troisième zone, qui, en superficie, est la plus vaste, est atteinte vers 1530 et la nouvelle langue s'y implante entre 1540 et 1550 : c'est le cœur de la Gascogne entre Bordeaux et Bayonne, entre l'Atlantique et les limites du Languedoc; [...] ; les vallées pyrénéennes ont résisté plus longtemps, jusqu'aux approches de 1600.»

⁵⁵ Nous favorisons généralement ces deux lettres pour des sondages lexicologiques parce qu'elles sont particulièrement bien traitées dans le FEW; la lettre *M*-, parce qu'elle reflète l'apogée de la méthode de Wartburg et que son traitement est peut-être plus soignée que celui des lettres suivantes, la lettre *A*- à cause de la qualité de sa refonte, notamment par les successeurs de Wartburg, à savoir Gossen, Chambon et Chauveau.

d'une approche externe et globalisante, nous avons renoncé à distinguer les attestations en contexte gascon de celles en contexte latin, puisque ces dernières fournissent des témoignages tout aussi pertinents de la langue vernaculaire.

Les 250 articles comportaient au moment du relevé (oct. 2020) quelque 900 occurrences lexicales, surtout pour la période allant de *ca* 1220 à *ca* 1450. La distribution géo-chronologique des textes concernés fait ressortir les différents centres d'écriture du territoire gascon d'une manière assez représentative, à en juger d'après notre expérience dans la rédaction du DAGÉL.

Prenons les occurrences relevées dans un ordre géolinguistique (cf. *supra* 2.2.0):

(1a) *Bordeaux* connaît de loin la meilleure présence scripturale avec un quart des occurrences (218/913), s'échelonnant de manière équilibrée entre 1234 et 1450. C'est le seul lieu d'écriture gascon dont l'évolution peut être suivie, grâce à ses différentes institutions, à travers toute la période.

(1b) *Le Bordelais* reste au contraire en retrait avec un dixième des attestations (88/913) qui impliquent 25 localités:

- nord-est de la Gironde: Lormont, Sainte-Eulalie, Blaye, Saint-Genès-de-Blaye
- Médoc et nord des Landes: Lesparre(-Médoc), Castelnau-de-Médoc, Mimizan
- Dordogne: Vayres, Fronsac et Libourne, Saint-Émilion, Dardenac, Rauzan, Castillon-la-Bataille
- Garonne inférieure: La Brède, Roquetaillade, Pujols-sur-Ciron, Langon et Saint-Macaire, Puybarban et La Réole, Monségur, Meilhan-sur-Garonne et Marmande
- Gironde méridionale: Bazas et Captieux, dont la *scripta* semble se placer à mi-chemin entre l'amphizone bordelaise et le landais

Une certaine densification des données caractérise La Réole (17 occ., 1257-1415) et Bazas (12 occ., 1289-1363), puis Blaye (7 occ., 1337), Vayres (6 occ., 1290-1411) et Fronsac (7 occ. 1249-1258). Les 20 autres localités ne fournissent que 39 occurrences, qui se distribuent de manière relativement aléatoire à travers le temps et l'espace.

(2) Au nord du Gers, l'*amphizone agenaise* (entre Tonneins et Moissac) est relativement présente (58/913 = 6%), ce qui s'explique notamment par le rayonnement scriptural d'Agen (cf. Glessgen 2022a, 2.1.1). L'aspect dégasconisé de cet ensemble est en effet renforcé par l'action de cette ville qui se place en dehors des lignes de démarcation phonétique du gascon mais qui se trouve en interaction scripturale étroite autant avec le Bordelais qu'avec le

Gers. Les lieux d'écriture se placent le long du cours de la Garonne ; au nord du fleuve (d'aval en amont) Gontaud(-de-Nogaret) et Tonneins, puis Agen, au sud Nérac, Lamontjoie et Codecoste à l'ouest (LGar), puis Beaumont-de-Lomagne et Escazeaux à l'est (TGar), sachant que la frontière linguistique et, surtout, scripturale entre l'amphizone et le Gers reste à établir. L'essentiel des occurrences est datable entre le milieu du 13^e et le début du 14^e siècle.

Dans l'*amphizone toulousaine* ressortent ensuite quatre lieux situés à mi-chemin entre Gimont et Solomiac d'une part, Toulouse d'autre part : Daux, (Lasserre-)Pradère, Thil et Sainte-Marie-du-Désert [= Bellegarde-Sainte-Marie]. Le nombre d'occurrences est toutefois très faible (en tout 6 occ., 1246-1285).

(3) Au sud, *Bayonne* se démarque nettement comme lieu d'écriture avec près d'un dixième des occurrences pour cette seule ville (78/913). Ces occurrences se placent surtout au premier siècle de la scripturalité gasconne (1259-1345, 54 occ.), avec une deuxième concentration à la fin du 15^e siècle (1480-1489, 15 occ. dans les règlements de gestion de la ville, EtBayBal). La documentation du DAG repose pour l'essentiel sur les grands cartulaires de Bayonne (LivrOrBay, ACoutBayB, EtBayBal, RegBay, en tout 66 occ.).

Par ailleurs, dans les *Landes méridionales*, les attestations restent modestes (46/913 = 5%) et se placent dans un triangle compris entre Dax (10 occ.), Mont-de-Marsan (12 occ.)/Saint-Sever (8 occ.) et Beyries (5 occ.). D'autres localités comme Villeneuve-de-Marsan au nord-est, Castelnau-Tursan au sud-est ou Tartas font une apparition sporadique. Là encore, la documentation se concentre aux 13^e et 14^e siècles. Il faut toutefois garder à l'esprit que Bazas et Captieux dans la Gironde tout comme Gabarret en Armagnac sont géographiquement et linguistiquement proches des Landes.

(4) Le plus important ensemble après Bordeaux se place dans le *Gers* et l'*Armagnac* avec un sixième des occurrences (154/913 = 17%). Cette région se trouve dans la continuité géographique immédiate du triangle landais. L'essentiel de la documentation provient de six lieux : Auch (15 occ. dans les grands cartulaires CartNoir, CartBlanc, CartAuch, LRouge), Lectoure (16 occ.), Condom (12 occ.) et Pouy-Roquelaure (10 occ.) pour la période entre 1230 et 1314, puis Montréal-du-Gers (40 occ.) et Riscle (40 occ.) pour le 15^e siècle (en tout 133/154 occ.). S'ajoutent de manière ponctuelle Gimont, Astarac, Gabarret, Sainte-Gemme, Fezensac, Marciac, Solomiac, Fézensaguet, Gzaupouy, avec des occurrences de nouveau concentrées dans la première époque de l'écrit gascon (1220-1322).

(5) Compte tenu de l'importance historique du *Béarn* au sein de la Gascogne et la trajectoire particulière de sa scripturalité, sa présence dans l'échantillon reste relativement modeste avec un dixième des occurrences (88/913). Une des raisons de ce fait semble être que le relevé de Baldinger n'a pas porté sur l'excellente édition des Fors de Béarn d'Ourliac et de Gilles (1990, ForsB[OG]) mais sur l'ancienne édition de Mazure et Matulet (1841/45, ForsB[OM]), qui est non seulement moins fiable mais aussi nettement moins riche. Les différents fors réunis dans la collection de ForsB[OG] (For Général, Fors de Morlaàs, d'Oloron et d'Ossau) auraient sans doute pu fournir plus que les 25 occurrences relevées.

Par ailleurs, un deuxième ensemble de 28 occurrences provient de l'étude de Pierre Luc (*Vie rurale et pratique juridique en Béarn aux XIV^e et XV^e siècles*, 1943) pour toute une série de localités diverses, là où l'on aurait pu espérer une utilisation de sources primaires. Seul le siège vicomtal Orthez est présent par différentes sources, s'échelonnant entre 1246 et 1489 (11 occ.). La documentation du DAG reste de toute évidence en deçà de ce qui serait possible pour cette région riche en textes écrits.

Le réseau scriptural béarnais est néanmoins reconnaissable puisque nous trouvons en tout quinze localités, positionnées sans exception sur les bords ou dans les environs immédiats du Gave de Pau (vers l'amont: Orthez, Pardies et Lahourcade, Lescar, Pau avec Ossau et Morlaàs ainsi que Bordères), ou du Gave d'Oloron (Labastide-Villefranche, Soule, Navarrenx, Lucq-de-Béarn et Saucède ainsi qu'Oloron).

Chronologiquement, Morlaàs (1220-14^e s.), Ossau (1221; 1375), Oloron (1243-1287; 1450), Orthez (1246-1489), Soule (1252) et Bordères (1272) apparaissent dès le 13^e siècle; au 14^e siècle s'ajoutent Navarrenx (1312-1412), Pardies (1345-1412), Lahourcade (1346), Lucq-de-Béarn (1367-1493) et Saucède (1396) et au 15^e siècle Ossenx (1406), Pau (1471-1496), Labastide-Villefranche (1473) et Lescar (1494). Seul Orthez est entièrement couvert durant la période.

(6) La part de la *Bigorre* reste modeste tant en nombre d'attestations (45 occ.) que de lieux d'écriture: la documentation provient des deux villes de Bagnères-de-Bigorre (16 occ.) et de Tarbes (5 occ.) ainsi que des vallées du Lavedan (LivreVertBénacB, 12 occ.), de Gavarnie (8 occ.) et d'Aure (2 occ.); s'ajoutent 5 occ. non localisées et 1 occ. isolée à Arné. La production textuelle se distribue toutefois de manière équilibrée entre le milieu du 13^e et le début du 15^e siècle (1238-1410).

(7) Enfin, le *Comminges* fournit sans surprise très peu de sources avec seulement 12 occurrences, presque toutes du 13^e siècle (1203-1288) et localisables à Saint-Gaudens (2 occ.), à Saint-Béat(-Lez) (1 occ.), à Montsaunès (8 occ.) et, plus en aval, à Montoussin (1 occ.).

Ce bref sondage reflète assez bien les équilibres internes de la documentation du DAG. On constate ainsi une couverture relativement large et diversifiée du territoire qui fait d'autant plus remarquer les absents : le territoire bascophone est responsable d'une solution de continuité entre Bayonne et le Béarn ; l'immense marécage des Landes se manifeste par un désert scriptural entre le Bassin d'Arcachon et Dax et entre l'Atlantique et une ligne allant de Bazas à Mont-de-Marsan ; enfin, le Val d'Aran ne connaît pas de tradition scripturale en gascon au Moyen Âge (cf. *supra* n. 28). D'un point de vue chronologique, les relevés de l'équipe de Baldinger favorisent très clairement le premier siècle de l'écrit gascon plein (1250-1350), même s'il s'agit là en partie d'un effet d'optique puisque nous avons retenu ici les dates des originaux.

Le témoignage du DAG illustre ainsi le développement et l'intensification de la scripturalité gasconne aux 14^e et 15^e siècles. La distribution des occurrences montre l'importance des différentes régions et fait apparaître une diversification croissante dans l'espace.

Soulignons enfin que si les textes édités ne correspondent pas – de loin – à l'intégralité des documents conservés, la couverture éditoriale est nettement plus proche de la production médiévale dans le cas du gascon que dans celui du français ou des régions occitanes où le nombre de documents inédits dépasse l'entendement. Il suffit de penser à la production d'actes de la chancellerie royale qui a dû se chiffrer pendant le 14^e siècle autour de deux millions d'actes (cf. Glessgen 2017, 336). La densité textuelle du gascon aux 14^e et 15^e siècles, quant à elle, n'atteint pas ces extrêmes, même si elle est largement suffisante tant pour constituer une véritable identité scripturale que pour permettre une description adéquate de la langue.

4. Conclusions

Notre aperçu sur la textualité gasconne au Moyen Âge est cohérent avec l'histoire générale de la région, bien mieux étudiée que son histoire linguistique. Le territoire gascon n'a en effet jamais connu une unité politique interne. Les pouvoirs suprêmes sont restés relativement faibles tout au long de l'Antiquité et du Moyen Âge. Cette situation, encore intégralement vraie au

12^e siècle⁵⁶, se transforme au fur et à mesure par l'emprise croissante des Plantagenêt et de la royauté française, mais elle n'est réellement renversée qu'avec le rattachement intégral de la Gascogne à la France en 1453. Auparavant, les pouvoirs territoriaux régionaux voire locaux gardent une autonomie relative non négligeable.

On observe ainsi une organisation relativement autonome et par là autochtone des pouvoirs et de la gestion, qui se concrétise notamment dans le grand nombre de villages fortifiés des 13^e/14^e siècles (*salvetats*, bastides, villes neuves). On note par ailleurs une absence des catalyseurs habituels de la culture médiévale. Il manque en effet :

- des villes ayant un certain niveau culturel, en dehors de Bordeaux, qui se place dans une amphizone et qui est orientée plus vers l'Angleterre et la Charente que vers la Gascogne ;
- des cours princières ayant connu un développement culturel notable, à l'exception (toute relative) de la cour du Béarn à partir de Gaston Phoebus ;
- des abbayes de grande importance et d'un rayonnement notable ;
- des centres de commerce et de production de denrées ayant de l'intérêt pour un commerce à grande distance.

Les scripturalités latine et gasconne se développent par conséquent tardivement et en l'absence presque totale de genres textuels non documentaires. Même sans entreprendre une analyse systématique des *scriptae*, on peut entrevoir que celles-ci s'inscrivent dans une codification pluricentrique et se placent partout en un dialogue étroit entre l'oralité locale et les modèles latins.

⁵⁶ Higounet (1971, 175sq.) énumère pour l'époque non moins d'une vingtaine de principautés indépendantes, mouvantes du – très abstrait – duché de Gascogne : à côté des comtés de Fezensac (Vic, Auch), d'Astarac (Mont, Simorre), Pardiac (Monlezun) et d'Armagnac ou du vicomté de Magnoac «se formaient d'autres importantes seigneuries comme les vicomtés de Lomagne, de Tartas, de Marsan, de Gabardan et de Tursan [...]. Quant au cheminement des Albret, issus de Labrit, au centre de la Lande, il est obscur jusqu'au début du XII^e siècle. Au pied des Pyrénées, une série de petites principautés ont aussi émergé aux X^e et XI^e siècles, sans qu'on puisse toujours dire comment : vicomté de Labourd, vicomté d'Oloron, vicomté de Béarn, vicomté de Lavedan, comté de Bigorre, comté d'Aure, comté de Comminges, vicomté de Couserans ». S'ajoute le comté de Comminges, « sans doute issu de l'entreprise d'un *missus* comtal toulousain Arnaud à la fin du X^e siècle ». Cf. également Aurell (2003, 213) : « Les comtes de Bigorre et d'Armagnac ou les vicomtes de Bayonne, de Dax, de Lomagne, d'Oloron, de Comargue et de Gabarret, mais aussi la plupart des châtelains, sont les véritables maîtres du lieu. Quand Richard Cœur de Lion tente de renverser la situation pour y imposer son pouvoir, ils se révoltent ».

Nous pouvons également retenir que le territoire gascon dispose d'une scripturalité pleinement vernaculaire pendant plus de trois siècles, de *ca* 1230 jusqu'à *ca* 1500/1520, avec quelques précurseurs et bon nombre de continuateurs tout au long du 16^e siècle, surtout dans la région méridionale. La scripturalité régionale latine, quant à elle, qui s'instaure un siècle plus tôt, peut également être exploitée pour des fins lexicologiques et scriptologiques.

D'un point de vue chronologique, par la masse textuelle et la diversité des genres, le gascon reste donc en retrait par rapport à l'occitan et au français, mais il est comparable au francoprovençal, qu'il dépasse dans la durée et par la quantité des documents (cf. Carles/Glessgen 2019).

Nous sommes loin d'avoir identifié tous les documents vernaculaires des 14^e/16^e siècles dans les archives et bibliothèques régionales et nationales. Même pour le 13^e siècle, il est encore possible de faire des découvertes significatives. Notre répertoire des textes édités, antérieurs à 1300 et transmis sous une forme originale ou par une copie contemporaine ou peu postérieure, devrait toutefois être relativement complet. Nous donnons en annexe une version plus développée de ce répertoire, précisant les informations concernant les éditions et les documents individuels (sect. 6)⁵⁷. En combinaison avec les éditions de textes postérieurs exploités par le DAG, il donne une idée significative de la nature, des dimensions quantitatives et de la distribution géochronologique de la scripturalité gasconne.

Soulignons enfin que l'exploitation de cette matière suppose un solide travail philologique et éditorial préliminaire. D'après notre évaluation des éditions disponibles, la grande majorité d'entre elles nécessite des collations systématiques voire des rééditions, et de nombreux témoins textuels restent encore inédits dans les archives.

L'approche externe fournit ainsi un cadre de référence nouveau, qui ouvre un champ de recherche jusqu'ici négligé par la linguistique et la philologie médiévales. Au vu de la documentation réunie, il devient évident que les véritables problèmes du gascon médiéval ne résident pas dans une éventuelle faiblesse des sources disponibles ni dans une supposée insignifiance d'un point de vue linguistique interne (cf. Glessgen 2022a), mais dans la faible conscience de son existence scripturale qu'en a la communauté scientifique actuelle. Cette erreur de jugement est à la fois une cause et une conséquence de l'attention philologique insuffisante portée à ce patrimoine riche et régionalement

⁵⁷ Notre relevé repose jusqu'ici essentiellement sur les indications des éditions que nous avons intégralement revues. Étant donné l'état éditorial très inégal, nous avons toutefois entrepris une identification des mss – peu aisée dans beaucoup de cas – pour pouvoir collationner les transcriptions.

diversifié. Nous développerons les aspects grapho-phonétiques et lexicologiques de la question dans notre analyse scriptologique des genres médiévaux (Glessgen 2022a). Mais nous pouvons retenir dès à présent que la scripturalité du domaine gascon est largement développée et constitue une base significative donnant lieu à une connaissance linguistique de cette langue romane médiévale oubliée et mal connue s'il en est.

Université de Zurich / ÉPHÉ-PSL

Martin GLESSGEN

5. Bibliographie

5.1. Dictionnaires, bases de données, atlas linguistiques

- ALF = Jules Gilliéron / Edmond Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1902-1910 [version numérisée: <<http://symila.univ-tlse2.fr/alf/>>].
- ALFdial = Hans Goebel (dir.), *Dialectométrie. Atlas linguistique de la France*, 2019, <<http://dialektkarten.ch/dmviewer/alf/index.fr.html>>.
- ALG = *Atlas linguistique de la Gascogne*, 6 vol. (index des verbes dans vol. 5), dir. Jean Séguy (vol. 4 et 5 également Xavier Ravier, vol. 5 par ailleurs avec le concours de Jacques Allières), Paris, CNRS, 1954-1973.
- ARTEM = Cédric Giraud / Jean-Baptiste Renault / Benoît-Michel Tock, *Chartes originales antérieures à 1121 conservées en France*, Orléans, IRHT 2010, <www.cn-telma.fr/originaux>.
- ChGalliae = AA.VV., *Chartae Galliae*, Orléans, IRHT, 2014, <www.cn-telma.fr/chartae-galliae>.
- DAG = Kurt Baldinger *et al.* (dir.), 1975-2021. *Dictionnaire onomasiologique de l'ancien gascon*, Tübingen, Niemeyer, 23 fasc.
- DAGBibl = Martin Glessgen (dir.), *Bibliographie du DAG. Édition électronique*, en collaboration avec Petra Burckhardt / Seraina Montigel / Marco Robecchi, 2022, in: LEGaMe.
- DAGél = Martin Glessgen (dir.), *Dictionnaire d'ancien gascon électronique*, en collaboration avec Petra Burckhardt / Cristina Dusio / Seraina Montigel / Sabine Tittel, 2022-, in: LEGaMe.
- DocLing = Martin Glessgen (dir.), *Documents linguistiques galloromans. Édition électronique*, en collaboration avec Hélène Carles / Frédéric Duval / Paul Videsott, 2016, <www.rose.uzh.ch/docling>.
- Field = Thomas Field, *Le corpus linguistique de l'ancien gascon* [377 documents antérieurs à 1500], <<http://mllidev.umbc.edu/gascon/French/index.html>>.
- InvSyst = Barbara Frank / Jörg Hartmann, *Inventaire systématique des premiers documents des langues romanes*, 5 vol., Tübingen, Narr, 1997.

- LEGaMe = Martin Glessgen (dir.), *Lexique étymologique de la Galloromania médiévale*, 2022-, <<https://legamedit.linguistik.uzh.ch>>.
- LR = V. Lespy / Paul Raymond, *Dictionnaire béarnais ancien et moderne*, 2 vol., Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 1887.
- Mistral = Frédéric Mistral, 1932 [1878-1886]. *Lou Tresor dou Felibrige ou Dictionnaire provençal-français*, Paris, Delagrave, 2 vol.
- Palay = Simin Palay, *Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes (Bassin de l'Adour), embrassant les dialectes du Béarn, de la Bigorre, du Gers, des Landes et de la Gascogne maritime*, 2 vol., Pau, Imprimerie Marrimpouey Jeune, 1932 (rééd. 2020, Mirepeix, Congrès Permanent de la Langue Occitane).
- TMAO = Dominique Billy / Peter Ricketts, *Tresor manuscrit de l'ancien occitan*, <<http://tmao.aieo.org>>.

5.2. Études, éditions de texte

- Allières, Jacques, 1995. «Les scriptae occitanes V. Gascogne, Béarn», *LRL* II/1 (art. 152), 450-466.
- Aurell, Martin, 2003, *L'empire des Plantagenêt. 1154-1224*, Paris, Perrin.
- Baldinger, Kurt, 1956. «Problèmes en marge d'un vocabulaire de la Gascogne médiévale», *RLiR* 20, 66-106.
- Baldinger, Kurt, 1958a. «La position du gascon entre la Galloromania et l'Ibéroromania», *RLiR* 22, 241-292.
- Baldinger, Kurt, 1958b. «Die hyperkorrekten Formen als Konsequenz der Scripta im Altgaskognischen», in: Lausberg, Heinrich / Weinrich, Harald (éds.), *Romanica. Festschrift für Gerhard Rohlf's*, Halle, Niemeyer, 57-75.
- Baldinger, Kurt, 1962a. «L'importance de la langue des documents pour l'histoire du vocabulaire galloroman», suivi de *Textes*, *RLiR* 26, 309-330.
- Baldinger, Kurt, 1962b. «La langue des documents en ancien gascon», suivi de *Textes*, *RLiR* 26, 331-347; 348-362.
- Baldinger, Kurt / Lalla, Kurt / Rommel, Alfred, 1955. *Die Arbeiten des Instituts für romanische Sprachwissenschaft*, Sitzungsberichte der deutschen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. Klasse für Sprachen, Literatur und Kunst, Berlin, Akademie-Verlag, 1955 [1956], Nr. 1.
- Bec, Pierre, 1968. *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans. Essai d'aréologie systématique [+ Album de planches]*, Paris, PUF.
- Bec, Pierre, 1979. «Una letra gascona de 1402 al comte d'Armanhac. Scripta gascona e scripta tolosenca», in: Höfler, Manfred / Vernay, Henri / Wolf, Lothar (éds.), *Festschrift für Kurt Baldinger zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, vol. 2, 876-889.
- Bec, Pierre, 1986. «Gascon et aragonais au Moyen Âge. À propos de la langue du cartulaire de la vallée d'Ossau», in: Cierbide, Ricardo (éd.), *Lengua y literatura románica en torno al Pireneo*, Bilbao, Univ. del País Vasco, 65-94.

- Bec, Pierre, 1993. «Le Gascon, dialecte occitan?», Guillorel, Hervé / Sibille, Jean (dir.), *Langues, dialectes et écritures : les langues romanes de France*, Paris, Institut d'Études Occitanes, 150-155.
- Bernhard, Gerald, 1988. *Die volkstümlichen Pflanzennamen im Val d'Aran (Zentralpyrenäen)*, Wilhelmsfeld, Egert.
- Bidot-Germa, Dominique, 2008. *Un notariat médiéval. Droit, pouvoir et société en Béarn*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Billy, Pierre-Henri, 1997. *La «condamine» institution agro-seigneuriale. Étude onomastique*, Tübingen, Niemeyer.
- Bourciez, Édouard, 1895. *Recueil des idiomes de la région gasconne*. Collection de 4444 versions de la parabole de *L'enfant prodigue*, 17 vol., Bibl. Univ. Bord. sign. 106.
- Brun, Auguste, 1923. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les Provinces du Midi*, Paris, Champion.
- Brunel, Clovis, 1926/52. *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale. Recueil des pièces originales antérieures au XIII^e siècle / Supplément*, Paris, Champion [= Brunel; version numérisée in DocLing].
- Carles, Hélène, 2011. *L'émergence de l'occitan pré-textuel. Analyse linguistique d'un corpus auvergnat (IX^e-XI^e s.)*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Carles, Hélène, 2017. *Trésor galloroman des origines (TGO). La trajectoire étymologique et la variation géolinguistique du lexique galloroman présent dans les actes latins originaux (ca. 800-1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Carles, Hélène / Glessgen, Martin, 2019. «L'élaboration scripturale du francoprovençal au Moyen Âge», *ZrP* 135, 68-157.
- Carles, Hélène / Glessgen, Martin / Bossone, Alessandra / Robecchi, Marco, sous presse. *Dictionnaire des régionalismes du français médiéval de l'Est (DRFM). Étude du vocabulaire régional des Documents linguistiques galloromans*, Strasbourg, ÉLiPhi.
- Chabaneau, Camille, 1881/83. «Paraphrase des Psaumes de la Pénitence en vers gascons», *Revue des langues romanes* 20, 69-85; 28, 105-118 [= PsaumPén].
- Chambon, Jean-Pierre, 1999. «Sur la répartition des toponymes en -ANU et -ANICU et les courants de romanisation de la Gaule chevelue méridionale», *Travaux de linguistique et de philologie* 37, 141-161.
- Chambon, Jean-Pierre, 2003. «L'histoire linguistique de l'Aquitaine : de la romanisation à la fragmentation (1^{er} – 6^e siècles). Éléments pour un modèle», in: Fray, Jean-Luc / Gorilovics, Tivadar (éds.), *Regards croisés* (Studia Romanica de Debrecen, Bibliothèque Française n° 5), Debrecen, 35-52.
- Chambon, Jean-Pierre / Yan Greub, 2002. «Note sur l'âge du (proto)gascon», *RLiR* 66, 473-495.
- Chambon, Jean-Pierre / Yan Greub, 2009. «L'émergence du protogascon et la place du gascon dans la Romania», in: Guy Latry (éd.), *La voix occitane*. Actes du VIII^e Congrès de l'AIEO (Bordeaux, 12-17 octobre 2005), Bordeaux, PUBordeaux, vol. 2, 787-794.
- Dinguirard, Jean-Claude, 1979. «Observations sur le gascon des plus anciennes chartes», *Via Domitia* 22, 9-45.

- Dinguirard, Jean-Claude, 1982. «L'article *et, era* du gascon pyrénéen: archaïsme ou innovation?», *Lengas* 12, 37-61.
- Field, Thomas T., 2005. «The Gascon gerund revisited», in: Buckley, Ann / Billy, Dominique (éds.), *Études de langue et de littérature médiévales offertes à Peter T. Ricketts à l'occasion de son 70^{ème} anniversaire*, Turnhout, Brepols, 305-318.
- Field, Thomas T., 2009. «Présent et passé de la langue de Gascogne», in: Latry, Guy *et al.* (éds.), *La Voix occitane. Actes du VII^e Congrès de l'Association Internationale d'Études Occitanes*, Pessac, Presses de l'Université de Bordeaux, 745-775.
- Field, Thomas T., 2014. «La déclinaison en ancien gascon», in: Alén Garabato, Carmen *et al.* (éds.), *Los que fan viure e tresluisir l'occitan. Actes du X^e Congrès de l'AIEO (Béziers, 12-19 juin 2011)*, Limoges, Lambert-Lucas, 177-185.
- Glessgen, Martin, 2015. «L'écrit documentaire et le projet des *Plus anciens documents linguistiques de la France*», in: Trotter, David (éd.): *Manuel de la philologie de l'édition* (Manuals of Romance Linguistics, 4), Berlin/Boston, De Gruyter, 267-295.
- Glessgen, Martin, 2017. «La genèse d'une norme en français au Moyen Âge: mythe et réalité du 'francien'», *RLiR* 81, 313-398.
- Glessgen, Martin 2022a. «L'identité linguistique du gascon médiéval: analyse scriptologique des genres textuels», à paraître dans *RLiR* 86.
- Glessgen, Martin 2022b. «La langue des premiers troubadours – une approche scriptologique», à paraître dans *Medioevo Romanzo* 46.
- Glessgen, Martin / Tittel, Sabine, 2018. «Le *Dictionnaire d'ancien gascon* électronique (DAGél)», in: Antonelli, Roberto / Glessgen, Martin / Videsott, Paul (éds.), *Atti del XXVIII^o Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza* (Roma, 2016), Strasbourg, SLR/ÉLiPhi, vol. 1, 805-818.
- Goebel, Hans, 2016. «Du chemin parcouru entre Coquebert de Montbret père et fils et la plus récente dialectométrie: une reconsidération critique», in: Buchi, Éva / Chauveau, Jean-Paul / Pierrel, Jean-Marie, *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, juillet 2013), Strasbourg, SLR/ÉLiPhi, vol. 1, 29-67.
- Higounet, Charles (dir.), 1971, *Histoire de l'Aquitaine*, Toulouse, Privat.
- Hubschmid, Johannes, 1954. *Pyrenäenwörter vorromanischen Ursprungs und das vorromanische Substrat der Alpen*, Salamanca, Universidad de Salamanca.
- Lapasa, Rafael, 1988 (1942). *Historia de la lengua española*, Madrid, Gredos.
- Lartigue, Philippe, 2004. *Le vocalisme du gascon maritime dit gascon «noir»*, Mémoire de DEA (dir. P. Sauzet), Toulouse [dact.].
- Le Dù, Jean / Le Berre, Yves / Brun-Trigaud, Guylaine, 2005. *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*, Paris, CTHS.
- Massourre, Jean-Louis, 2012. *Le gascon, les mots et le système*, Paris, Champion.
- Meyer, Paul, 1874. «Étude sur une charte landaise de 1268 ou 1269», *R* 3, 433-442 [= DonGabarretM].
- Millardet, Georges, *Recueil de textes des anciens dialectes landais*, Paris, Champion, 1910 [= Mill].

- Montigel, Seraina, 2021. «Le statut lexical du gascon médiéval. Étude typologique du domaine occitano-gascon», in: Schøsler, Lene / Härmä, Juhani (éds.), *Actes du XXIX^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Copenhague, juillet 2019), Strasbourg, SLR/ÉLiPhi, vol. 1, 681-692.
- Nègre, Ernest, 1990/1991/1998. *Toponymie générale de la France*, Genève, Droz, 3 vol. + 1 vol. *Errata et addenda*.
- Pusch, Claus, 2001. *Morphosyntax, Informationsstruktur und Pragmatik. Präverbale Marker im gaskognischen Okzitanisch und in anderen Sprachen*, Tübingen, Narr.
- Pfister, Max, 1970. «Die Anfänge der altprovenzalischen Schriftsprache», *ZrP* 86, 303-323.
- Ravier, Xavier, 1991a. «Les actes en occitan du Cartulaire de l'abbaye de Lézat», *Mélanges de langue et de littérature occitanes en hommage à Pierre Bec*, Poitiers, Université de Poitiers/C.É.S.C.M., 465-473.
- Ravier, Xavier, 1991b. «[Occitan.] Les aires linguistiques», *LRL* V/2 (art. 347), 80-105.
- Ravier, Xavier / Cursente, Benoît, 2005. *Le cartulaire de Bigorre (XI^e-XIII^e siècle)*, Paris, CTHS, 2005 [= CartBigRC].
- Rohlf, Gerhard, 1966. *Einführung in das Studium der romanischen Philologie*, Heidelberg, Winter.
- Rohlf, Gerhard, ¹1977 (¹1935, ²1970). *Le gascon. Études de philologie pyrénéenne*, Tübingen, Niemeyer.
- Ronjat, Jules, 1930/41. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, 4 vol., Montpellier, Société des Langues romanes (repr. Slatkine, Genève, 1980).
- Selig, Maria, 1997. «Zu den Anfängen der altokzitanischen Urkundenschriftlichkeit», *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik* 27/4 (Heft 108), 24-44.
- Städtler, Thomas, 2016. «Le français régional en contexte latin après 1100», in: Glessgen, Martin / Trotter, David (éds.), *La régionalité lexicale au Moyen Âge*, Strasbourg, ÉLiPhi, 269-286.
- Tucóo-Chala, Pierre, 1957. «La charte des boucheries d'Orthez (2 novembre 1270)», *Annales du Midi* 69, 232-332.
- Vitali, David, 2007. *Mit dem Latein am Ende? Volkssprachlicher Einfluss in lateinischen Chartularen aus der Westschweiz*, Bern.
- Wartburg, Walther von / Keller, Hans-Erich / Geuljans, Robert, ¹1969. *Bibliographie des dictionnaires patois galloromans (1550-1967)*, Genève, Droz.
- Wolf, Lothar, 1979. *Aspekte der Dialektologie. Eine Darstellung von Methoden auf französischer Grundlage*, Tübingen, Niemeyer.

Annexe : Répertoire des textes gascons édités : originaux et copies anciennes (ca 1220-1300)

Rég(ion) = indiquée par les numéros suivants :

1a = Bordeaux / 1b = Garonne inférieure

2a = Landes / 2b = Bayonne

3 = Lot-et-Garonne

4 = Armagnac et Gers

5 = Béarn

6 = Bigorre

7 = Comminges

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
AccordSAndrBordL	acte or. 1236, accord en faveur du chapitre Saint-André, réd. à Bordeaux éd. RecGasL n° 55 [Field: RecGasL.55]	1a
AchatGalardD	acte or. 1291, vente, réd. à Lectoure [il pourrait s'agir d'une copie plus ou moins contemporaine] éd. Célestin Douais, «Glanures historiques: VI, Biens de la famille de Galard», <i>Revue de Gascogne</i> 41 (1900), 473-480 [Field: AchatGalardD1]	4
ActesBonnefontSH	2 actes or. 12 ^e s., 8 actes or. 1221-1261, abbaye de Bonnefont. Propriary/HteGar, réd. à l'abbaye éd. Samaran/Higounet 1970 [342 p. avec 621 textes avant 1500, surtout lat. (ou fr.) dont 11 textes gasc.] (3 actes éd. Brunel, 1 acte RecGasL) [Field: BonnefontSH] – n° 576 = Brunel n° 348: or. ca 1180-1200 – n° 577 = Brunel n° 96 [manqué chez Field]: or. ca 1180-1200; texte court – n° 578: or. 1221-1222; restitution de dîmes; texte court – n° 261 = RecGasL 103-104: or. 1224-1225, disposition testamentaire: reconnaissances de dettes et listes de redevances – n° 353: or. avant 1249, liste de donations – n° 356: or. 1249, compte de paiements effectués par l'abbaye – n° 586 = Brunel n° 347 = RecGasL 102-103: or. ca 1250 [daté par Brunel ca 1200, par Luchoire au 12 ^e s.], notices de diverses transactions; texte simple – n° 587: or. ca 1250, notices de dettes envers Pèlerin n'Aricome; texte assez répétitif – n° 588: or. ca 1250, notices de dettes envers Pèlerin n'Aricome – n° 401: or. 1261, acte de donation; texte court, mais avec des phrases entières ----- – n° 573: 1189/90, copie 18 ^e s.; accord terminant un différend – n° 514: or. 1445; lang.toulousain, mais avec quelques traits gasc. [omis par Field]	7

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
AffMoulVicD	acte or. 1280, affièvement d'un moulin, réd. à Tarbes éd.: Jean-Marie Dejeanne, «Affièvement d'un moulin à Vic (1280)», <i>Bulletin de la Société Ramond</i> 18 (1883), 38-42 [Field: AffMoulVicD.1]	6
ArbitrBazasM	acte or. 1300, réd. à Bazas/Gir [il semble s'agir de la maison du Temple non pas à Cazalis/Landes, mais à Cazalis/Gironde et, qui se trouve à 16/20 km du premier lieu, à mi-chemin entre Bazas et Luxey] éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 196-197 [non numérisé]	1b
ArbitrTarbesBR	3 actes dont 2 or. 1297, le troisième 1294, cop. 1297, accord pour la gestion de conflits entre trois bourgs, réd. à Tarbes éd. Maurice Berthe / Xavier Ravier, «Un Accord d'arbitrage entre Tarbes, Bagnères et Ibos (1294)» etc., in: <i>Bigorre et France méridionale: Actes du XIII^e Congrès d'Etudes de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne</i> (Tarbes, 15-17 juin 1957), Albi, Imprimerie-Reliure des Orphelins-Apprentis, 1959, 88-107. [éd. de Berthe, p. 88-90, comm. ling. et trad. de Ravier] [Field: ArbitrTarbes.R1-3]	6
CartAuchL	<i>Cartulaire Noir</i> d'Auch: 4 actes très courts [n° 15, 17, 19, 20] mixtes lat./gasc., ca 1070 cop. 1 ^{re} m. 13 ^e s., réd. à Auch éd. C. Lacave La Plagne Barris 1899 [Field: CartAuchL.N]	4
CartAuchL	18 actes dans le <i>Cartulaire Blanc</i> 1256-1266, cop. déb. 14 ^e s. éd. C. Lacave La Plagne Barris 1899 [Field: CartAuchL.B]	4
CartBerdouesC	1 acte gascon de 1251 [à côté de 824 chartes en latin], cop. en «écriture gothique», entreprise après la date du dernier acte (1260), sans précision ultérieure, ratification d'une donation pour l'abbaye de Berdoues/Gers, réd. à l'abbaye éd.: CartBerdouesC n° 445 (Cazauban 1905) [= ChGalliae T00452]	
CartBigRC	ca 60 actes en gascon du ms. B du <i>Cartulaire de Bigorre</i> , traduits voire copiés 2 ^e m. 13 ^e s. (or. lat. ou gascons 1090-1247/51). éd. de 4 actes: CartBigRC n° 70-73 et intégration de variantes dans l'édition à partir des mss de Pau; par ailleurs, édition intégrale du ms. B sur le CD-rom accompagnant l'édition ms. Bordeaux, A.M. 745	
CartLézatOM	1 acte 1189, 6 actes 1212-1242, cop. 1247-1249, réd. à l'abbaye de Lézat-sur-Lèze/Ariège: donations pieuses ou ventes dans l'environnement de l'abbaye de Lézat, réd. à Lézat éd. Ourliac/Magnou 1984; éd. du n° 1722: P. Meyer, R 3, 437 [Field: CartLezOM] ms. Paris, BNF, lat. 9189 (= cartulaire 2 de l'abbaye Saint-Pierre de Lézat): 330 f° [cartulaire très volumineux, essentiellement en latin, mais avec une très forte présence d'éléments lexicaux et onomastiques gascons latinisés; rédaction bien décrite: entre 1240 et 1254, quatre notaires copient 1744 actes datés entre 859 et 1249; 185 actes ont été copiés plusieurs fois (dont un dix fois), ce qui réduit le tout à 1411 actes différents]	7

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
CartLézatOM	actes gasc : – vol. 1, n° 314-316 [1212] – n° 445 [déb. 13 ^e s.] – vol. 2, n° 1510 [1242] – n° 1691 [1233] – n° 1722 [1189, Saint-Béat; cf. RecGascL n° 6-7: accord entre un seigneur commingeois et les moines de St-Béat au sujet des dîmes d'Arros]	7
CartScr2D	24 actes, 1244-1272 cop. fin 13 ^e s. (?), provenant du cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux [relativement peu d'éléments gascons apparents, par ex. <i>aperat</i> 159,19, <i>aquera</i> 159,10], réd. à Bordeaux éd. Droyn 1892 [Field: CartScrD] ms. A.D. Gironde, H 639, Cartulaire de Sainte-Croix (1233-1283): 58 fol. parchemin L'état philologique de ce (second) cartulaire de Sainte-Croix intégralement rédigé en gascon mérite une étude et une nouvelle édition (cf. aussi l'exemple de 1234 éd. par Luchaire). Il comporte selon l'éditeur 177 textes (dont 48 sont répertoriés dans le regeste des AD Gironde, < https://archives.gironde.fr/ark:/25651/vtacbae5ac6ae4e52dd >). Par ailleurs, il existe un autre cartulaire du début du 13 ^e s. avec une cinquantaine d'actes gascons, 1241-1303 (ms. Paris, BNF, lat. 9136: 44 fol. [gasc. à partir de fol. 5r], mauvais état, mais de longs actes pour l'essentiel lisibles).	1a
CartScr2L	acte de 1234, cop. fin 13 s. (?): contrat de vente à un membre de la congrégation de Sainte Croix, réd. à Bordeaux éd. RecGascL n° 53 [Field: RecGascL.53] ms. et commentaire = CartScr2D	1a
CartSMajHH	3 actes 1240 [n° 47], 1263 [n° 647] et 1290 [un acte distribué sur deux numéros: n° 1140, suivi de n° 1123], cop. fin 13 ^e s., réd. à l'abbaye de La Sauve-Majeure, 2 donations pieuses et une longue liste de terrains (1290) éd. Higounet 1996 [Field/TMAO: CartSMajHH]	1b
ChartAlbrM	15 actes or. (dont 4 vidimus), 1238-1298 [1238, 1257, 1271, puis 11 1281-1298] et 1 cop. év. contemporaine, 1280, réd. à Bordeaux éd. Jean-Bernard Marquette, <i>Le trésor des chartes d'Albret, t. I. Les archives de Vayres</i> , vol. I, <i>Le fonds de Langoiran</i> , Paris, 1979 [non numérisé] marquage assez présent des caractéristiques propres à Bordeaux et au Bordelais (-ll->-r-, -ll->-t, r-> ar-, v-> b-, -ARIU > -er) – n° 53: 1238, accord, Bordeaux (<i>Aramon, aren, binha</i>) – n° 5: 1257, bail, év. Bordeaux – n° 64: 1269, partage, Bordeaux (<i>aquetz, etz, aquera, arradon, cerer</i> , mais pas d'autres types de marques) – n° 30: 1271, vente, év. Bordeaux – n° 89 [+ 65]: 1281, vidimus d'un acte de 1272 (n° 65), reconnaissance de dette, Bordeaux – n° 103 [+ 76]: 1282, vidimus d'un acte de 1282 (n° 76), reconnaissance de dette, Bordeaux	1a

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
ChartAlbrM	<ul style="list-style-type: none"> - n° 487: 1283, hommage, Bordeaux (4 versions) - n° 105: 1283, bail, Bordeaux (très long document [11 p.]: <i>aquez</i>, <i>aquera</i>, <i>aperat</i>, <i>Arrufat</i>, <i>arregas</i>, <i>Planter</i>, <i>parropia</i>, assez récurrents, mais là encore, pas d'autres marques gasc.) - n° 112: 1284, bail, Bordeaux (également 11p. avec les mêmes marques récurrentes) - n° 127: 1289, quittance, Bordeaux (ou La Réole) - n° 129 [+ 60]: 1291, vente, Bordeaux, comportant le vidimus d'un acte de 1265 (n° 60) (4 p.) - n° 185: 1293, assignation de rente (dans le cadre d'un mariage), Bordeaux (4 p.) - n° 136 [+ 115]: 1294, quittance, Bordeaux, comportant le vidimus d'un acte de 1286 (n° 115) (en tout 5 p.) - n° 52: 1296, testament, not. Bayonne (2 p., marqué) - n° 138: 1298, vente, Bordeaux (3 p.) ----- - n° 74: copie év. contemporaine d'un acte de 1280, vente, Bordeaux (long document) 	1a
ChartAlbrM	<p>27 actes or. (dont 2 vidimus) [et dont 1 déjà édité auparavant, InfBeychacR], 1249-1296 et 1 cop. év. contemporaine, 1273, réd. en Garonne inf.</p> <p>éd. Marquette, Jean-Bernard, <i>Le trésor des chartes d'Albrét, t. I. Les archives de Vayres</i>, vol. I, <i>Le fonds de Langoiran</i>, Paris, 1979 [non numérisé]</p> <p>marquage comparable aux actes de Bordeaux dans ChartAlbrM</p> <ul style="list-style-type: none"> - n° 2 [+ 1]: 1249 (or.), réd. not. La Réole (comportant comme vidimus le texte n° 1, 1245) (marquage faible, mais <i>aquera</i>, <i>Arramon</i>, <i>balhada</i>) - n° 3: 1253, arbitrage, Podensac - n° 172: 1257, testament, Garonne inf. (4 p., bcp de lacunes) - n° 6: 1260, vente, Podensac (éd. déjà ArchGir 3, 272 avec une fausse date de 1359) - n° 173: 1260, bail, Langoiran/Baurech - n° 174: 1264, reconnaissance, Langoiran/Baurech (2,5 p., lacunes) - n° 28: 1267, bail, Podensac - n° 30: 1271, vente, Podensac (éd. déjà ArchGir 3, 272sq.) - n° 34: ca 1272, quittance, not. Langon - n° 175: 1273, bail, Garonne inf. - n° 177: 1275, bail, Baurech - n° 38: 1277, bail, Podensac - n° 39: 1277, vente, Podensac [- n° 178: 1281, bail, Garonne inf. = InfBeychacR (éd. ArchHistGir 15, 176); les deux éditions diffèrent un peu; en ligne générale, Marquette semble plus fiable, mais il rend par ex. l'initiale comme <v-> contre <b-> dans ArchHistGir.] - n° 41: 1283, vente, Podensac - n° 179: 1285, conventions matrimoniales, Langoiran/Bordeaux (3 p.) - n° 182: 1289, contrat de mariage, Langoiran/Bordeaux (4 p.) - n° 43+44: 1289, vente, Podensac 	1b

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
ChartAlbrM	<ul style="list-style-type: none"> – n° 45: 1291, affranchissement, Podensac (document long, 4.5 p., marqué) – n° 184 [+ 183]: 1291, sentence arbitrale, comportant le vidimus d'un acte contemporain (n° 183), Garonne inf. (très long, 8 p.) – n° 186: 1293, reconnaissance, Langoiran – n° 187: 1293, vente, Langoiran/Baurech – n° 46: 1294, mandemant, Podensac – n° 47+48: 1294, quittance, Podensac – n° 51: 1296, vente, Podensac ou Bordeaux <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> – n° 176: copie év. contemporaine d'un acte de 1273, accord, év. La Sauve-Majeure (comm. La Sauve/Gir) <p>-----</p> <p>[– n° 137 [+ 115]: vidimus lat. de 1294 d'un acte de 1255 (n° 55), linguistiquement mixte; le vidimus a été établi par le bailli d'Agen pour le roi de France]</p> <p>[– n° 139, après 1298, peu fiable]</p>	1b
ChartSSeverPC	<p>2 actes or. 1262 et 1268, réd. à Saint-Sever (ainsi que la réédition de deux actes or. éd. par Millardet), 1 cop. double 1281/94 (or. 1270) éd. Georges Pon / Jean Cabanot, <i>Chartes et documents hagiographiques de l'abbaye de Saint-Sever (Landes): (988–1359)</i>, Dax, 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> – n° 126, p. 428-431 = or. 1262, bref accord sur l'installation d'un local à mesures à grain dans le cimetière, réd. à SSever – n° 130, p. 448-451 = or. 1268, vente d'une dime, réd. à SSever – n° 118 = DimeSSevM (1251) – n° 146 = ProcurSSeverM (1277) <p>-----</p> <ul style="list-style-type: none"> – n° 136a/b, p. 492-499, 2 cop. 1281/94 d'un même acte (1270, réd. SSever) par des scribes anglais, confirmation d'un paiement reçu 	2a
ChartHerrèreC	<p>or. 1278, charte de peuplement pour Herrère, réd. à Oloron éd. Cheronnet (1978, ForOIC), reprise dans Cheronnet/Dumonteil (1996, ForOIDC) [Field: ChartHerrereC]</p> <p>ms. ADPyrAtl, Pau, <i>MS. Herrère, AC Herrère, AA.1, 1278</i></p>	5
ChartOrthG	<p>or. 1270, statuts de la boucherie d'Orthez, réd. à Orthez éd. RecGasL; LespyGramm 109-111; Tucoo-Chala 1957 [ChartOrthT]; Lafitte 1995 [Field: ChartOrthL; nouv. éd. Glessgen 2022a [ChartOrthG]</p>	5
ContFiefJabastasD	<p>acte or. 1288, investiture de fief, réd. à Bordeaux éd.: Leo Drouyn, «Contestation entre Amanieu d'Albret et Guillaume de Montravel sur l'investiture du fief de Jabastas», <i>ArchGir</i> 6 (1864), 106-107 [Field: ContJabastasD.1]</p>	1a
ContrFéodBéarnL	<p>acte or. 1253, assignation d'une rente par le vicomte de Béarn à un vassal, réd. à Sauveterre-de-Béarn éd. RecGasL n° 28 [Field: RecGasL.28]</p> <p>ms. A.D.PyrAtl E 288</p>	5
ContrMarSegurDP	<p>acte or. 1299, réd. à Castillon-la-Bataille, contrat de mariage éd. Leo Drouyn / Émilien Piganeau, «Contrat de mariage entre Bernard de Ségur et Gaillarde Izambert de Grésillac», <i>ArchGir</i> 15 (1874), 542-546 [Field: MariageSegurDP]</p>	1b

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
CoutBagn1251L	important vidimus 1251 des coutumes de Bagnères de 1171, réd. à Bagnères-de-Bigorre éd. RecGasL n° 17 [Field: RecGasL.17]	6
CoutBagn1260L	acte or. 1260, seconde coutume de Bagnères, réd. à Bagnères-de-Bigorre éd. RecGasL n° 21 [Field: RecGasL.21]	6
DetteSJacOrthL	acte or. 1246: règlement d'une dette importante par les chevaliers SJJér d'Orthez (= 3 reconnaissances de dettes), réd. à Orthez éd. RecGasL n° 26 [Field: RecGasL.26] ms. A.N. J 318, 317, 1022	5
DimeMMarsanM	acte or. 1266 (+ cop. 17 ^e ou 18 ^e s.), réd. à Mont-de-Marsan [seau de la commune], garantie d'usufruit d'une dime au commandeur de l'hôpital de SJacquesJér éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 5-6 [non numérisé]	2a
DimeSSeverM	acte or. 1251, réd. à Saint-Sever [prob. par un scribe de l'abbaye], brève reconnaissance de la dime de Gelos à l'abbaye de St-Sever par le seigneur d'Astan éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 100-101; nouv. éd. (et trad.) ChartSSeverPC n° 118, p. 414-418 [non numérisé]	2a
DocHopSChrS	acte or. 1275 de la Commanderie de l'hôpital de Sainte-Christie en Armagnac, donation pieuse, réd. à Gabarret [40 km NE de Mont-de-Marsan] (d'après Field) éd. Samaran 1973 = comporte 5 docs gascons (1275-1465), dont deux seuls or. (1275 et 1325 [Montréal]) [Field: DocSChristS.]	4
DonEscDieuL	acte or. 1260, donation pieuse à l'Escale-Dieu, réd. à Bagnères-de-Bigorre éd. RecGasL n° 20 [Field: RecGasL.20]	6
DonGabarretL	acte or. 1268/69, donation d'une abbaye à Lubon par la maison du Paradis à la paroisse de Losse, rédigé à Gabarret (cf. <i>supra</i> n. 52) éd. Paul Meyer, «Étude sur une charte landaise de 1268 ou 1269», <i>Romania</i> 3 (1874), 433-442 [avec analyse ling. et gloss.] [= DonGabarretM]; nouv. éd. RecGasL n° 37, p. 86-89 [avec 4 corrections p/r Meyer] [Field: RecGasL.18]	4
DonMontsaunès1L	acte or. 1235, donation d'un casal à la commanderie de Montsaunès, réd. à Montsaunès éd. RecGasL n° 7 [Field: RecGasL.7]	7
DonMontsaunès2L	acte or. 1235, donation d'une rente à la commanderie de Montsaunès, réd. à Montsaunès éd. RecGasL n° 2 [Field: RecGasL.2]	7
DonMontsaunès2L	acte or. 1248, donation d'un terrain à la commanderie de Montsaunès, réd. à Montsaunès éd. RecGasL n° 13 [Field: RecGasL.13]	7
DonSNicReoleD	acte or. 1293, donation (courte et philologiquement incertaine), réd. à la Réole éd.: Michel Dupin, «Donation à la confrérie des Clercs Saint-Nicolas de La Réole», <i>ArchGir</i> 1 (1874), 298-288. [Field: Donation-ReoleD]	1b

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
DotLomagneD	acte or. 1292, réd. à Bordeaux, gestion d'une dot [> 5000 mots, très peu de traits gascons, mais alors assez systématiques] éd. Jules Delpit, «Transaction entre Othon de Lomagne et Pons de Castillon pour le paiement de la dot d'Agnès de Lomagne», <i>ArchGir</i> 4 (1863), 42-56 [Field: DotLomagneD]	1b
EmanSegurS	acte or. 1298, réd. à Villefranche-de-Lonchat [30 km E de Libourne] (langue mixte gasc./lim.) éd. A. d'Arlot de Saint-Saud, «Émancipation de Bernard de Ségur par Bernard de Ségur, son père, chevalier de la châtellenie de Puy-normand», <i>ArchGir</i> 29 (1894), 377-378. [Field: EmanSegurS]	1b
HistLepreF	acte or. 1283 (à côté de 15 autres postérieurs), réd. dans les environs de Pau [cf. toponymes: <i>Artigalobe</i> = Artiguelouve/PyrAtl, <i>Artitz</i> = Artix/PyrAtl, deux villages à distance de 15 km sur le gave de Pau, juste au nord de Pau; Field localise à Bezingrand, près d'Artix] (très court, mais marqué) éd. Fay, Henri-Marcel, <i>Histoire de la lèpre en France: lépreux et cagots du Sud-Ouest</i> . Paris, Champion, 1910 [Field: LepreF.1]	5
HommVayresD	inventaire d'hommages or. ca 1290, réd. à Vayres [sur la Gironde, 5 km O de Libourne] [Field localise le texte à Saint-Germain-du-Puch, 5 km plus au Sud, à cause de l'évocation de Saint-Germain dans le texte], longue série de redevances dues au seigneur de Vayres (linguistiquement peu marqué) éd. Leo Drouyn, «Hommages dus au seigneur de Vayres», <i>ArchGir</i> 8 (1866), 39-46. [Field: HommVayresD]	1b
InfBeychacR	acte or. 1281, réd. à Beychac(-et-Caillau) [10 km à l'est de Bordeaux; Field localise l'acte à Bordeaux, mais sans raison apparente] (document court mais nettement plus marqué que d'autres actes de la région) éd. Paul Raymond, «Inféodation d'une pièce de terre à Beychac», <i>ArchGir</i> 15 (1874), 176-177; nouvelle éd. ChartAlbrM [Field: InfBeychacR.1]	1b
PerteActeBordD	acte 1275, vid. 1292, réd. à Bordeaux, procès-verbal (relativement long, mais surtout des NP; moyennement marqué) éd. Jules Delpits, «Procès-verbal constatant la perte d'un acte notarié», <i>ArchGir</i> 7 (1865), 388-391. [Field: PerteActeD.1]	1a
ProcurSSeverM	acte or. 1277, réd. prob. à Saint-Sever, procuration donnée par la dame de Mongaillard à son mari pour définir les limites de leur domaine par rapport à la ville de Saint-Sever éd. Millardet 1910 [= <i>ArchGir</i> 45], 101-102; nouv. éd. (et trad.) ChartSSeverPC n° 146, p. 522-525 [non numérisé]	2a
PropCArmL	acte or. 1259, reconnaissance de propriété pour le comte d'Armagnac par son frère, réd. à Auch éd. RecGascL n° 50 [Field: RecGascL.50]	4
QuittBordR	actes or. 1294, réd. à Bordeaux, deux quittances (courtes, assez marquées) éd. Paul Raymond, «Quittance donnée par G. Baleine à B. Calhau au nom de B. de Podensac», <i>ArchGir</i> 15 (1874), 189-190 [Field: QuittBaleineR.1]	1a

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
QuittReoleR	acte or. 1298, réd. à la Réole [Field localise l'acte à Bordeaux, mais le contenu renvoie plutôt vers La Réole], quittance donnant suite à QuittBordR éd. Paul Raymond, «Quittance donnée par la veuve de Pierre Calhau aux exécuteurs testamentaires de son mari», <i>ArchGir</i> 15 (1874), 180-182. [Field: QuittVveCalhauR]s	1b
TestAmanVId'AlbretL	acte or. 1270, testament d'Amanieu VI, seigneur d'Albret, réd. à Casteljaloux/LotGar (faible marquage gasc., mais : <i>casted</i> 89.24, <i>uener</i> 90,16, <i>hereteir</i> , <i>ordeneirs</i> , graphie <i>medihs</i> , <i>log</i>) éd. RecGasL n° 38 [Field: RecGasL.38]	3
TestamMimizanM	acte or. 1300, réd. à Mimizan, long testament du <i>capit</i> de Buch éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 183-195 [non numérisé]	2a
TestPGalP	testament or. 1281, réd. à Laplume/LGar [plus précisément par le not. publ. de Laplume (à 10 km au Sud-Ouest d'Agen), qui s'était rendu au château d'Aubiach (à 5 km au Sud-Ouest d'Agen)]; la description philologique est peu précise, mais il semble s'agir d'un original (clairement gasc., malgré la proximité géolinguistique avec le lang. et contrairement à ce qu'indique l'éd.). éd. TestPGalP (Félix Pasquier 1899) [non numérisé]	3
VentBordB	acte or. 1288, réd. à Bordeaux, vente d'une maison, sous l'autorité de l'hôpital St Jacques (doc. très court, peu marqué) éd. Maurice Birot, «Reconnaissance de fief, rue Courbin, à Bordeaux», <i>ArchGir NS</i> , 1 (1933-36), 2-3. [Field: FiefCourbinB]	1a
VentChatBeyrL	acte or. 1256, vente du château de Beyries, réd. dans les environs de Mont-de-Marsan éd. RecGasL n° 35 [Field: RecGasL.35]	2a
VenteAlbretL	acte or. 1256, vente d'un hameau à la famille Albret, réd. à Casteljaloux/LotGar (marquage gasc. présent, mais non pas généralisé : <i>entene auer al log apered</i> 79.6, <i>eg</i> 79.14) éd. RecGasL n° 34 [Field: RecGasL.34]	3
VenteBord1L	acte or. 1237, vente entre particuliers à Bordeaux, réd. à Bordeaux éd. RecGasL n° 57 [Field: RecGasL.57]	1a
VenteBord2L	acte or. 1238, id., réd. à Bordeaux éd. RecGasL n° 58 [Field: RecGasL.58]	1a
VenteBoudracL	acte or. 1260, vente d'une terre à la maison des Templiers de Boudrac, réd. à Boudrac/HGar éd. RecGasL n° 19 [Field: RecGasL.19]	7
VenteEpTarbes1L	acte or. 1281, vente d'une dime au chapitre ép. de Tarbes, réd. à Tarbes éd. RecGasL n° 22 [Field: RecGasL.22]	6
VenteEpTarbes2L	acte or. 1285, id., réd. à Tarbes éd. RecGasL n° 23 [Field: RecGasL.23]	6
VenteEpTarbes3L	acte or. 1288, id., réd. à Tarbes éd. RecGasL n° 24 [Field: RecGasL.24]	6

SIGLE	DESCRIPTION	RÉG
VentePropMMarsanM	acte or. 1274, réd. à Mont-de-Marsan [sceau de la commune], vente d'une importante propriété rurale (à noter: la description du terrain: <i>teres cotes e no cotes, bosc, bartes, lanes, erms, ribes, riberes, aigues, paisseres, molhes, molias</i>) éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 8-9 [non numérisé]	2a
VenteSAndrBord1L	acte or. 1237: vente au chapitre Saint-André, réd. à Bordeaux éd. RecGascL n° 56 [Field: RecGascL.56]	1a
VenteSAndrBord2L	acte or. 1243: id. éd. RecGascL n° 60 [Field: RecGascL.60]	1a
VenteSerfMMarsanM	acte or. 1259 (+ cop. 17 ^e ou 18 ^e s.), réd. à Mont-de-Marsan [sceau de la commune], vente d'un serf, de sa famille et de la propriété rurale à laquelle il est rattaché éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 2-3 [non numérisé]	2a
VenteSSeverM	acte or. 1278, réd. à Saint-Sever [not.publ.]: vente d'un domaine à la ville éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 103-104 [non numérisé]	2a
VenteTerreMMarsanM	acte or. 1265, réd. à Mont-de-Marsan [sceau de l'évêque et de la vicomtesse; donné au château de Mont-de-Marsan], vente d'un important ensemble rural éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 3-5 [non numérisé]	2a
VenteTerresBordL	acte or. 1235: série de ventes de terre en un seul document, réd. à Bordeaux (fonds de l'abbaye Sainte-Croix) éd. RecGascL n° 54 [Field: RecGascL.54]	1a
VidDonLoubensM	acte or. 1277 (vidimus d'un acte perdu, parallèle et contemporain à VidDonMMarsan; éd. avec les variantes d'un vidimus 1318 et d'un cartulaire du 14 ^e s.), réd. à Loubens [scribe de l'évêque d'Aire, dans le monastère de Beyries], vidimus confirmant de manière détaillée les donations vicomtales pour la fondation du monastère féminin de Beyries éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 64-72 [non numérisé]	2a
VidDonMMarsanM	acte or. 1277, réd. à Mont-de-Marsan [prob. scribe comtal], vidimus confirmant sous forme abrégée les donations vicomtales pour la fondation du monastère féminin de Beyries (cf. VidDon-Loubens) éd. Millardet 1910 [= ArchGir 45], 10-11 [non numérisé]	2a